

# LA PCI FACE AU COVID-19



## Mobilisation générale de la Protection civile



# LA PCi FACE AU COVID-19

2020–2022:  
Deux ans d'engagement



Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité  
Service de la sécurité civile et militaire  
Division protection civile

# Sommaire

---

Préambule | P.5

Chronologie | P.6

**1 | P.11**

Le sens de l'engagement

**4 | P.69**

L'appui pour l'accueil des sans-abris et soutien à l'action sociale

**7 | P.89**

Face à la mort

**2 | P.29**

L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier

**5 | P.75**

L'exploitation des centres de distribution d'EPI

**8 | P.99**

L'appui au contact tracing

**3 | P.55**

L'appui au système de santé communautaire

**6 | P.81**

L'hébergement sur le site du Vortex

**9 | P.105**

Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal

**10 | P.121**

L'appui aux services de police et contrôles des mesures sanitaire

**11 | P.133**

L'appui aux centres de testing

**12 | P.139**

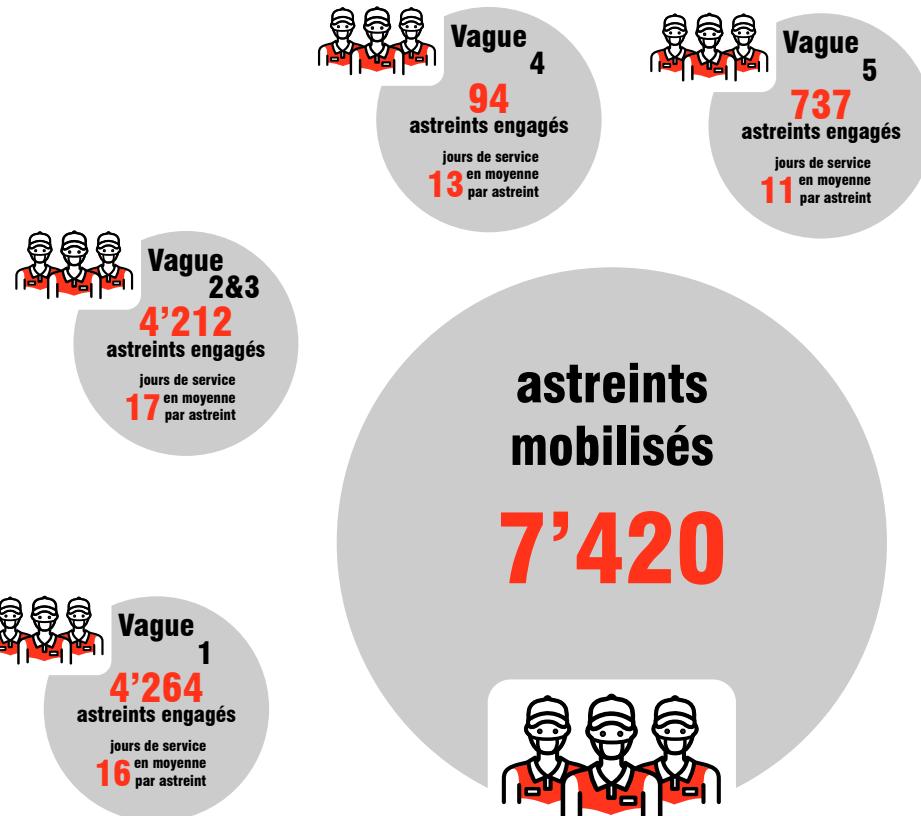
La vaccination

Entretien avec le commandant de la Protection civile vaudoise | P.163

Acronymes | P.173

Revue de presse | P.174

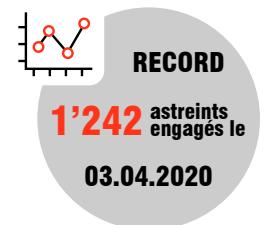
Remerciements & impressum | P.176



4

## Préambule

### Quand les chiffres parlent



Durant une année ordinaire, la protection civile (PCi) accomplit quelque 42'000 jours de service tout confondu – formation de base, cours de répétition, appui aux manifestations et interventions en situation d'urgence. Ce total représente environ six jours par année et par astreint. Le compte a atteint 140'000 jours entre 2020 et 2021. Si l'on considère les services ordinaires, la PCi a réalisé 117'000 jours en 2020 et plus de 50'000 en 2021. Chaque astreint a effectué, en moyenne, 19 à 20 jours en 2020 et 9 à 10 en 2021.

Concernant les prestations dans le cadre de la mission Covid-19, elles ont d'abord été très généralistes : en mars 2020, il fallait « des bras ». Puis, les astreints et les professionnels ont dû se spécialiser de plus en plus. Ils ont été obligés de se former à certaines tâches – l'exemple type est la vaccination. Ce besoin de spécialistes s'est encore accru avec les pénuries de personnel qualifié, liées essentiellement à l'absentéisme généré par la pandémie.

Cela a représenté, sur deux ans, près de 1'000 demandes de prestations à traiter et honorer. Ces chiffres illustrent bien, à eux seuls, le caractère hors norme de cette période.

Au-delà des simples chiffres, et afin de garder une trace de cet épisode historique, ont été compilés dans les pages qui suivent : des témoignages d'astreints ou de professionnels, des photos, des illustrations d'Alain Delaloye, des coupures de presse, des infographies.

5

# Chronologie

## Les Débuts

Une étude menée par l'Université de Sienne a montré la présence d'anticorps contre le Covid-19 chez quatre patients lors de la première semaine d'octobre 2019. Ceci suggère qu'ils avaient été infectés en septembre et que le virus circulait alors déjà dans cinq régions d'Italie.

Un article paru dans *Infection, Genetics and Evolution* (et repris dans *Nature*) intitulé *Emergence of genomic diversity and recurrent mutations in SARS-CoV-2* estime que l'épidémie de Covid-19 a débuté dès le 6 octobre 2019. Les chercheurs ont établi cette première date de début en fonction d'une analyse des arbres génétiques de 7'666 génomes du SARS-CoV-2 rassemblés à travers le monde.

Un autre article, publié par cinq experts en maladies infectieuses en Chine au sujet de réseaux sociaux, a analysé la prévalence des termes « SARS », « Feidian » (traduction chinoise de coronavirus), « essoufflement », « dyspnée » et « diarrhée » dans les messages et recherches sur WeChat du 17 novembre 2019 au 31 décembre 2019. Leurs résultats suggèrent « des pics et des incursions anormales pour tous ces mots-clés pendant cette période ». Cela confirmerait, pour les chercheurs et les analystes, que le coronavirus a commencé à circuler en Chine plusieurs semaines

## Le 21 décembre, les médecins réalisent qu'ils sont en présence d'un nouvel agent pathogène respiratoire.

avant que les premiers cas ne soient officiellement diagnostiqués et signalés.

Certaines sources font mention de l'apparition du virus en France à Colmar dès la mi-novembre. Une étude réalisée sur des échantillons sanguins collectés dans le cadre de la cohorte épidémiologique Constances conclut également que le virus se propageait probablement en France en novembre.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le premier cas de Covid-19 aurait été détecté à Wuhan. Il s'agirait d'un patient de 55 ans tombé malade le 17 novembre 2019 à Wuhan.

Un mois plus tard, le 15 décembre, le nombre de cas s'élève à 27. Il est à 60, le 20 décembre, incluant plusieurs personnes qui travaillent au marché de gros de fruits de mer de Huanan, dans lequel des animaux sauvages vivants sont entreposés et vendus. Elles sont hospitalisées à l'hôpital de Wuhan dans la région du Hubei, en Chine centrale, pour pneumopathie. Personne ne sait encore si les humains se contaminent entre eux, les malades ayant pu être infectés par une source animale commune. De nombreux observateurs, à ce stade déjà, soupçonnent les autorités chinoises d'avoir voulu étouffer la vérité, il aurait en effet été identifié depuis septembre 2019 selon des documents chinois officiels. Le 21 décembre, un kit diagnostic ciblant vingt-deux germes pathogènes respiratoires (dix-huit virus et quatre bactéries) donnant un résultat négatif, les médecins réalisent qu'ils sont en présence d'un agent pathogène respiratoire inédit.

Des médecins chinois sonnent l'alerte sur le virus inconnu qu'ils nomment 2019n-CoV. Le gouvernement chinois, qui espère régler cette affaire en interne, les met très vite sous silence. Mais il s'avère que ce virus ressemble à l'épidémie du SARS qui a surgi en 2002-2003, en Chine également, et qui avait fait au moins 774 morts.

Le virus se propage rapidement sur tout le territoire chinois durant les deux mois suivants.

Le 31 décembre 2019 : les Centres taïwanais pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) notifient par e-mail l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la découverte d'un mal potentiellement dangereux, très similaire au SARS à l'origine de l'épidémie de 2003 et se répandant dans la ville de Wuhan. Les autorités taïwanaises choisissent de prendre de premières mesures préventives au niveau national, malgré les appels au calme relayés par l'OMS.

## La pandémie

Dans les premiers jours de janvier, l'OMS finit par être alertée. Les gouvernements, dont celui de Chine, n'y font pas trop attention. Plusieurs aéroports mettent en place un dépistage à l'arrivée des avions en provenance de Chine. Celui-ci s'effectue par surveillance de la température frontale des voyageurs avec un thermomètre électronique. Cependant, ces mesures ne peuvent enrayer la propagation en dehors du territoire chinois.

**6 janvier :** les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis communiquent sur les risques d'une épidémie.

**7 janvier :** les autorités chinoises confirment qu'il s'agit bien d'un nouveau virus de la famille des coronavirus,

baptisé de façon temporaire 2019-nCoV. Elles signalent une soixantaine de victimes et isolent un nouveau type de coronavirus : le SARS-CoV-2 (deuxième coronavirus lié au syndrome respiratoire aigu sévère). Le coronavirus de Wuhan, désigné internationalement sous le terme « 2019 novel Coronavirus » abrégé 2019-nCoV, parfois appelé « virus de la pneumonie du marché aux fruits de mer de Wuhan », est le coronavirus à l'origine de l'épidémie de « pneumonie de Wuhan ». Ce nom provisoire est repris par l'Institut Pasteur, car c'est à l'OMS que reviendra la responsabilité de fournir l'appellation définitive de cette pathologie. En attendant, la Chine a communiqué qu'elle la nommait provisoirement « pneumonie à nouveau coronavirus », lui donnant le sigle anglais officiel de NCP (pour novel coronavirus pneumonia).

**9 janvier :** l'OMS lance une alerte internationale.

**11 janvier :** les autorités sanitaires chinoises annoncent qu'un premier patient atteint du virus est décédé à Wuhan, ville de Chine centrale.

#### En Europe

**24 janvier :** en France, les trois premiers malades sont annoncés : deux à Paris et un à Bordeaux. Ces trois patients chinois avaient séjourné à Wuhan.

### **9 janvier: l'OMS lance une alerte internationale**

**28 janvier :** l'Allemagne fait savoir qu'elle a observé un cas de contamination inter-humaine sur son sol.

**30 janvier :** l'Italie déclare avoir deux touristes chinois atteints du virus sur son territoire.

**4 février :** un des Belges rapatriés deux jours plus tôt de Wuhan est testé positif. La personne ne présente pas de symptômes et semble en bonne santé.

**15 février :** en France, premier décès hors d'Asie, et donc le premier d'Europe ; un touriste chinois, octogénaire, hospitalisé à l'hôpital Bichat-Claude-Bernard (Paris).

**17 février :** rassemblement évangélique pendant quatre jours de 2'500 individus venus de toute la France à Mulhouse, en Alsace, point de départ du grand foyer de contagion dans le Haut-Rhin et les départements frontaliers.

**19 février :** « match zéro » de la pandémie italienne selon les médecins, en Ligue des champions de football entre Bergame et Valence, le tiers de la ville de Bergame festoie dans Milan au contact des supporters espagnols et repart en cars et voitures bondées.

**25 février :** l'Autriche connaît ses deux premiers cas.

#### En Suisse

**25 février :** la Suisse (au Tessin) relève un premier cas.

**27 février :** la Suisse annonce huit cas positifs liés au coronavirus, un au Tessin, un dans le canton de Vaud, de nationalité française, une femme dans le canton d'Argovie, un homme de 26 ans dans le canton de Zurich, un cas à Genève, une femme à Bâle et deux cas dans les Grisons, tous et toutes en lien avec la pandémie en Italie.

**6 mars :** la Suisse enregistre son premier décès dû au Covid-19.

Le 27 février 2020, l'État-major cantonal de conduite (EMCC) convoque à Gollion les différents partenaires de la protection de la population pour un rapport d'orientation. Il va par la suite conduire l'opération afin de coordonner les engagements des différents partenaires et ira même jusqu'à gérer les deux vaccinodromes vaudois.

# 1

---

Le sens de  
l'engagement

**A**u sein des entités de protection de la population, la protection civile se distingue, entre autres, par sa possibilité à fournir de grands effectifs, mais également par sa capacité à durer dans le temps, aidée en cela par le cadre légal de l'obligation de servir. En véritable « couteau suisse » elle dispose de nombreuses compétences diverses et variées.

Pour la première fois de son existence, la Protection civile vaudoise a dû faire preuve, lors de la pandémie, d'un engagement nécessitant justement de telles compétences. On ne peut plus réactive dès le début, malgré la phase de chaos initiale, la Protection civile vaudoise a tout de suite su devenir un partenaire incontournable pour tous les acteurs impliqués dans la crise.

En prenant, après un mois seulement, son rythme de croisière et en se réinventant sans cesse pour faire face aux nouveaux défis qui se mettaient sur son chemin, elle n'a pas failli à sa mission d'être au service de la population vaudoise et romande.



## Un sentiment de fierté



En tant que remplaçant du commandant de la compagnie Formation d'intervention régionale (FIR) de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne-District, et astreint à la protection civile (PCI) depuis plus de dix ans, j'avais déjà effectué de nombreuses interventions. Mais j'étais loin d'imager ce qui allait m'arriver lorsque mon pager a sonné, ce samedi 14 mars 2020. En effet, deux ans et quatre-cent-nonante-trois jours de service plus tard, j'ai changé de travail et vécu une expérience incroyable.

J'ai eu la chance d'endosser le rôle de chef opérations durant la

totalité des quatre interventions Covid. Mes tâches étaient variées. De l'analyse des demandes de prestations à la mise sur pied d'effectifs et au suivi des astreints sur le terrain, en passant par la création d'instructions et l'élaboration de concepts d'intervention; je me suis formé sur le terrain au poste de responsable de cours, titre que j'ai obtenu en octobre 2022. Ce qui m'a le plus intéressé, c'est le contraste entre la planification et l'action, l'urgence et le long terme, le fait que le système de milice nous apporte des compétences multiples et que nous devons trouver comment former ce personnel à des missions spécifiques.

*J'étais loin d'imaginer ce qui allait m'arriver lorsque mon pager a sonné.*

Il m'est impossible de citer un moment particulier qui refléterait mon engagement, tant ce dernier a été long et varié. Ce qui me restera en mémoire est le caractère exceptionnel de l'intervention. Je me souviens des premiers temps où nous découvrions tous ce virus et étions suspendus aux informations. Ce moment où tout s'est arrêté d'un coup. Je me souviens alors de mon sentiment de fierté de faire partie d'un système mis en place pour lutter contre cette situation.

Aujourd'hui, j'ai perdu mon entreprise (le bar d'un théâtre) qui ne s'est pas relevée de cette crise, mais je suis devenu professionnel de l'ORPC Lausanne-

District et suis à nouveau sur le terrain pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Je suis fier de ce que la PCI a accompli et heureux de travailler à maintenir sa capacité opérationnelle pour l'avenir. »

MATHURIN G.  
CDT CP REMPL

# Une expérience humaine unique



Aucune boule de cristal ne pouvait prédir la situation à laquelle nous avons été confrontés dès mars 2020. Dans la littérature consacrée à la gestion de crise, il est souvent fait référence aux concepts de «situation de déséquilibre grave» et «de rupture préoccupante». Dans notre cas, la rupture aura été celle du rythme quotidien, tant professionnel que privé. Nous avons dû être imaginatifs; il ne suffisait pas de se tenir prêts, encore fallait-il savoir réagir et retomber sur nos pieds.

Ce changement soudain de situation en a plongé

plus d'un et plus d'une dans l'incertitude. La mobilisation, la méconnaissance du virus, la sécurité du personnel engagé, les ruptures de stock de matériel de protection, la collaboration avec les services de santé, l'indisponibilité de certains cadres, la rapidité avec laquelle nous avons dû instruire et renforcer les compétences de la troupe: tous ces éléments ont généré leur lot d'interrogations quant à cet engagement d'un nouveau genre. Mais ces problématiques ont été largement compensées par la ténacité et le dévouement de chacune et chacun, sans parler du soutien mutuel des organes de conduite régionaux et cantonaux.

***Aucune boule de cristal ne pouvait prédir cette situation.***

Passé la première phase d'engagement et les premières interrogations, les événements ont pris une tout autre tournure. Au-delà des domaines de base et des spécialisations, l'activation des compétences professionnelles et personnelles de l'encadrement et de la troupe a permis de soutenir l'engagement à de nombreux échelons, au niveau des bases arrière ainsi que sur le terrain. Une telle situation est certes révélatrice des faiblesses de chaque organisation, mais également des atouts cachés de leurs membres et des forces qui peuvent les fédérer. Au fil des missions, dont l'exécution était souvent éprouvante pour le

personnel engagé, professionnels comme miliciens, astreints et volontaires, ont fait preuve d'une étonnante capacité à réagir face à cette nouvelle adversité. Certes, l'instruction dispensée par nos organisations les y préparait et il a été possible de prouver l'utilité des efforts fournis à ce niveau durant les dernières années. L'épreuve ne doit pourtant en rien être minimisée et nous oblige aujourd'hui à une importante reconnaissance. Elle nous inspire un grand respect pour ces femmes et ces hommes de la milice qui se sont engagés pour permettre à de nombreuses institutions, pas seulement médicales ou sociales,

de supporter et de diminuer les effets de cette crise.

Si l'expérience acquise au niveau fonctionnel est avérée, il faut immanquablement évoquer la camaraderie et la solidarité dont chacune et chacun a fait preuve. Il est étonnant de voir que malgré la difficulté et l'incompréhension, il est possible de conserver une touche d'humour et de bonne humeur, tout simplement d'humanité. Cette dernière aura été nécessaire pour réaliser, en toute humilité, les missions et tâches qui nous ont été ordonnées. »

TÉMOIGNAGE ANONYME

# Trois engagements très différents



Pendant mes trois principaux engagements Covid-19, j'ai occupé le poste de chef opération. J'avais pour tâche essentielle de recevoir, de traiter et d'analyser les différentes demandes pour le bataillon, de les préciser et de les transmettre aux formations engagées pour une bonne exécution.

Malgré le fait que j'occupais le même poste, mes trois engagements se sont déroulés de manière très distincte.

Le premier engagement, au printemps 2020, était très éprouvant, car nous ne

connaissions pas la situation et son évolution. Nous partions pratiquement de zéro pour la planification de l'engagement. Cependant, nous restions très autonomes dans notre organisation.

À l'hiver 2020-2021, même si la situation était mieux connue, de nombreuses demandes de partenaires communautaires et sécuritaires sont arrivées de manière désordonnée. Toutefois, la volonté cantonale de maîtriser l'engagement dans le détail a rendu le volet opérationnel très difficile. La campagne de vaccination à l'été 2021 était très bien planifiée et organisée. À ce moment-là, nous avons pu être très efficaces

## *Le principal défi: faire face à l'inconnu.*

et apporter une énorme plus-value à l'ensemble des moyens mis en œuvre pour lutter contre la pandémie.

Lors du premier engagement, le principal défi rencontré était de faire face à l'inconnu. Nous avons dû nous organiser en très peu de temps pour assurer l'engagement des astreints auprès des différents demandeurs. En hiver, le plus difficile à saisir était la complexité des procédures mises en place.

Mon engagement pour la Protection civile n'a pas commencé pendant la pandémie. Mon entourage connaissait déjà mes obligations et m'a soutenu,

surtout lors des premiers jours, où les heures de travail étaient rudes et les journées de congé rares.

Mon employeur m'a également beaucoup soutenu, il n'a posé aucune question lorsque j'ai dû assurer mes engagements, même pour une longue durée.

Une anecdote qui m'a marqué est la livraison de 400 yogourts pour une association caritative...

Je ressors de cet engagement avec beaucoup de nouvelles expériences acquises, mais surtout une aventure humaine qui nous a mis face à l'adversité, ce qui nous motive à donner le meilleur

de nous-mêmes pour aider la communauté. »

GUILLAUME S.  
OF EM, CHEF DOM APPUI TECH

## D'abord, la phase de chaos

J'ai effectué plusieurs missions de mise en place et d'exploitation des divers postes de commandement régional au cours des engagements Covid-19 en qualité de remplaçant du chef aide à la conduite et en qualité de chef triage. J'ai également participé à la reconnaissance des lieux de vaccination itinérante pour l'État-major du bataillon Est.

Dans l'ensemble, je dirais que l'engagement s'est bien déroulé. La phase de chaos, au début du premier engagement, a été longue et fastidieuse, car il a fallu improviser dans l'inconnu pour plusieurs raisons :

– Au départ, le canton avait des difficultés à donner des directives claires et autres que : « Soyez prêts ! » et le sempiternel credo « Souple, léger, mobile ». Nous nous situions bien loin de cette formule durant le premier engagement.

– Le chaos était sans aucun doute dû aussi à l'incapacité de la protection civile (PCi) à affronter un événement d'une telle ampleur. Même en exercice, la PCi n'a jamais entrepris une action qui requérait un niveau si élevé de compétences et d'organisation des astreints. La mise en place des procédures, l'exploitation d'un poste de commandement régional pour la gestion d'une centaine

d'hommes sur le terrain, la relation avec le canton – que ce soit avec le poste de commandement opération de la PCi vaudoise ou l'État-major cantonal de conduite – étaient des choses complètement nouvelles pour 95% des astreints (et peut-être même pour certains professionnels).

Heureusement, cette phase, avec des journées de plus de douze heures, n'a pas duré.

Je garde néanmoins un excellent souvenir de la camaraderie et de la bonne entente au sein des missions que j'ai effectuées. Je tiens aussi à remercier l'ensemble de mes collègues pour l'apprentissage et les connaissances qu'ils m'ont transmises lors de ces diverses interventions.

Mes difficultés étaient clairement liées à mon manque de formation et d'expérience dans la gestion d'un poste de commandement régional

*Il est navrant de voir qu'après un engagement comme celui-ci, il n'y a pas plus de discussion politique sur le soutien à la PCi.*

et dans le suivi de situation. Mais, après la période de chaos, j'ai rapidement assimilé le cahier des charges et j'ai eu de bons mentors qui m'ont guidé dans ce parcours tumultueux.

Le premier engagement a été très lourd pour ma famille. Les crèches étant fermées, mon épouse devait garder notre fils les jours – c'est-à-dire cinq sur sept – où je n'étais pas là. Elle devait travailler en télétravail lors de mes congés, et je m'occupais alors de notre fils. Nous étions bien sûr privilégiés de pouvoir être avec notre enfant

vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Mais la situation est devenue pesante au bout de deux mois non-stop, car nous n'avions pas de réels jours de congé. Les journées de travail s'enchaînaient, entrecoupées par la garde de notre fils. Dans les engagements suivants, les crèches étaient ouvertes, ce qui nous a permis, à mon épouse et à moi-même, de souffler lors des journées intenses où je rentrais tard le soir.

J'ai beaucoup aimé voir, dans les yeux des astreints « lambda », s'éveiller une conscience et un intérêt pour la PCi. Pour beaucoup, ces interventions ont donné du sens à l'engagement et au temps passé en uniforme. L'un des astreints a même tellement – et a été tellement – apprécié dans son poste, que l'établissement médico-social où il effectuait sa mission l'a par la suite engagé. Je pense que le Covid, aussi négatif soit-il, a permis à la PCi de redorer son

blason, non seulement aux yeux de la population, mais surtout aux yeux des astreints qui eux, sans aucun doute, porteront désormais l'uniforme avec fierté.

Je retire de cet engagement une bien meilleure capacité de conduite et de commandement. J'ai aussi acquis un sens de la hiérarchisation des priorités et de nouvelles méthodes pour faire le tri dans des moments d'urgence. Cet épisode m'a aussi amené un gain de confiance en moi grâce aux témoignages d'autrui, aux remerciements et aux tâches accomplies. Ce fut également une expérience humaine sans équivalent, des liens qui ne peuvent

***J'ai beaucoup aimé voir, dans les yeux des astreints « lambda », s'éveiller une conscience et un intérêt pour la PCi.***

se tisser que dans un événement comme celui-ci.

J'aime beaucoup m'investir pour ce corps d'aide à la population. Et je suis fier d'en porter les couleurs. Non seulement l'aspect de camaraderie, mais aussi les opportunités de formation font de la PCi un atout dans la vie d'une personne astreinte.

Je considère, cependant, qu'il est navrant de voir qu'après un engagement comme celui-ci, où la nécessité de la PCi a été plus que démontrée, il n'y a pas plus de discussion politique sur le soutien à la PCi et à ses astreints. En effet, un astreint est encore aujourd'hui « puni » par la taxe militaire, car il ne sert pas dans l'armée alors que la plupart des astreints mobilisés pour cette pandémie ont sans doute fait plus que les militaires qui étaient aussi assignés. De plus, je pense que nos Organisations régionales de protection civile

manquent cruellement de fonds – en particulier du côté de la masse salariale – pour augmenter les rangs des professionnels. J'estime en effet que certaines tâches qui m'ont été attribuées n'étaient pas destinées à un astreint mais nécessitaient les capacités d'un professionnel pouvant assumer, par son contrat, plus des responsabilités. Heureusement, cela ne change en rien mon avis sur la PCi et sur mon engagement. »

**YANNICK B.**  
CDT CP REMPL

# Un contexte inédit pour toutes et tous

Lorsqu'en mars 2020, nous avons été convoqués pour une donnée d'ordre pour un engagement Covid, nous étions loin de penser que cet épisode allait durer plus de deux ans et tenir en haleine la planète entière. Personne n'imaginait que la protection civile (PCi) deviendrait la cheville ouvrière, le maillon central d'un dispositif de protection pour la population vaudoise. Après des années dans l'ombre, la PCi allait être sur tous les fronts et à la lumière – une lumière parfois trop vive.

Les débuts furent chaotiques pour tous, car nous ne parvenions

## *Le système de milice a montré sa force et sa valeur inestimable.*

pas à croire que la situation était si urgente et nous n'étions pas préparés à un événement d'une telle ampleur. Le contexte était inédit pour nous tous.

Nous avons dû apprendre à connaître nos partenaires : créer des contacts, gérer nos peurs, nos désorganisations mutuelles, faire face à nos interrogations et à la situation. Tout était à imaginer et tout fut composé sur mesure

pour cette pandémie, alors que l'expérience nous manquait.

Les femmes et les hommes de notre bataillon firent preuve d'imagination, de courage, de résilience, parfois d'abnégation et d'investissement personnel hors norme pour maîtriser une situation totalement nouvelle dont les experts avaient du mal à définir un contour précis et correct.

Toutes et tous partirent vite et volontairement au front sans trop de préparation, mais remplirent toutes les missions avec succès, malgré la dure réalité. Aucun exercice n'aurait pu préparer les astreints à un tel engagement qui

allait les frapper de plein fouet sur les plans psychologique et physique. Certains reviendraient marqués pour toujours.

Des missions entraînèrent des questions par leur manque de pertinence. À des moments de calme, d'attente et de doutes, succéderont des missions soudaines et urgentes. Chacun dut apprendre la patience, la raison, la flexibilité, la résilience et le dépassement de soi. La remise en question personnelle fut notre quotidien à tous.

Jamais un exercice ou un engagement de la PCi n'a eu une telle ampleur. Le système

de milice a montré sa force et sa valeur inestimable durant cette période. Des talents insoupçonnés se sont révélés en son sein, nos cadres ont grandi. La milice est irremplaçable et nécessaire en appui à nos partenaires pour la résolution de crises majeures.

Nos remerciements vont à tous ces miliciens et professionnels sans qui rien ne serait possible. »

SÉBASTIEN PONCET  
CDT ORPC JURA NORD-VAUDOIS

SÉBASTIEN RÜEGG  
CDT ORPC GROS-DE-VAUD

## Une claque



Mars 2020. Mobilisation générale. Une claque. Incrédule. Surprise. Des questions. Des doutes. Que faire? Comment? Pourquoi? Combien de temps? Mes proches? Ce virus? Entrée en service. Poste enterré. Que d'inconnus! On s'y met. On s'organise. Une équipe naît. On reprend pied.

Avril 2020, on quitte l'abri. On commence à y voir plus clair. On reprend notre souffle. Les rouages protection civile (PCi) tournent de mieux en mieux. Chacun s'implique, fait son maximum. La machine est lancée, mais pour combien de temps?

Mai 2020, la situation se détend enfin, de retour à la vie civile, de retour au travail. Ce ralentissement n'est que passager, je serai rappelé ponctuellement en 2021.

Janvier 2022, dernière mission pour moi, on sent que la mécanique est bien rodée. Que de différences avec l'apnée vécue deux ans auparavant! La PCi a, soyons honnêtes, surpris bien des gens, moi le premier, par son efficacité et son adaptabilité.

Mars 2022, laissant les différents organes impliqués dresser leur bilan, je me contenterai de faire le mien. Pendant mon engagement, j'ai appris, acquis de nouvelles

connaissances et développé mes compétences; bagages que j'utilise, par petites touches, dans mon quotidien. J'ai aussi mûri, remis en question nombre de certitudes: certaines ont été consolidées, certaines ont évolué, d'autres ont été abandonnées.

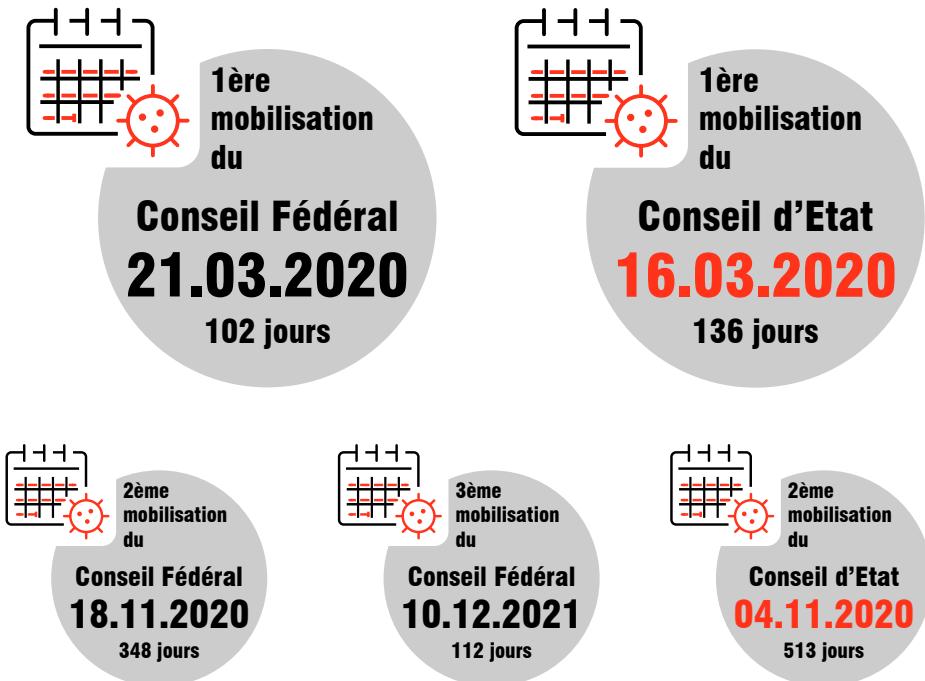
Finalement, je retiendrai, avant tout, l'expérience humaine. Solidarité, bons et mauvais moments, rires et coups de gueule, amitiés: autant d'ingrédients qui font l'Homme. »

JOHANN G.  
CDT CP REMPL

*On s'y met. On s'organise. Une équipe naît. On reprend pied.*

## 2

---



L'appui  
aux pharmacies  
hôpitalières  
et au système  
hospitalier

**C**entres, Ensembles ou Groupements hospitaliers. Pôles ou Réseaux de santé. Fondations ou Institutions. Des termes spécifiques et des multitudes de sites.

La pandémie a permis à la Protection civile vaudoise de faire connaissance avec le système hospitalier du canton, allant aussi jusqu'à Fribourg. D'abord appelés pour des contrôles d'accès, les astreints ont vite assumé d'autres tâches logistiques comme le nettoyage, la désinfection des ambulances et même la préparation et la distribution des repas.

Le manque de personnel était tel que des astreints ont aidé dans les pharmacies hospitalières pour la gestion des stocks ou la confection de gel hydroalcoolique lorsque la demande internationale a explosé.

Lors d'une deuxième phase, après une solide instruction d'urgence, les renforts ont dû aller au contact des patients, d'abord pour les transports, puis aux soins intensifs. Ils ont appris à tourner les malades plongés dans le coma grâce à une manœuvre appelée « décubitus ventral ».



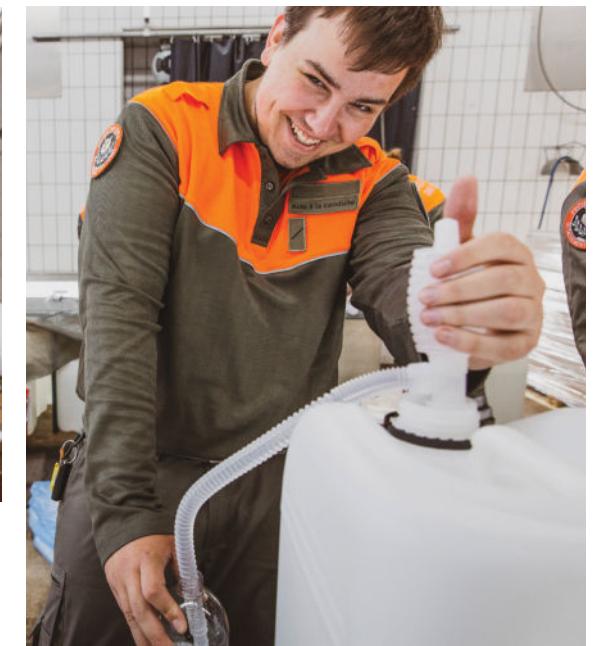


32

Chapitre 2 : L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier



*Appui à la Santé  
publique pour  
la mise en bouteille  
de solution  
hydroalcoolique  
à destination  
des professionnels  
de la santé*



Chapitre 2 : L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier

---

Appui à la pharmacie  
hospitalière du CHUV



34

Chapitre 2 : L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier



# 27'500 jours de service

 Au moment où je rédige ces quelques lignes, la protection civile (PCI) vient de terminer son engagement pour la lutte contre la pandémie de Covid-19. Cet épisode représente deux années et plus de 27'500 jours de service réalisés par les astreints des bataillons de Morges et de Nyon qui constituaient, durant l'ensemble de cet engagement, le bataillon Ouest.

Je me souviens du mois de mars 2020, quand le monde retenait son souffle face aux images anxiogènes de la pandémie qui, véhiculées par les médias, nous parvenait de la ville de Wuhan

en Chine et de la Lombardie italienne. Nous assistions, médusés, à l'effondrement du système hospitalier italien alors que les premiers cas étaient signalés en Suisse et que les gardes-frontières, renforcés par l'armée, fermaient nos frontières. Je me souviens d'avoir clairement perçu le stress et l'anxiété de la population qui se ruait dans les grandes surfaces alimentaires pour faire des réserves. C'était alors très choquant de voir en Suisse des linéaires vides et des clients se battre pour une boîte de conserve ou du papier toilette.

Face à la propagation rapide du virus, alors inconnu, la PCI vaudoise fut mobilisée. C'était

## C'était un vendredi 13. Le pager sonna.

un vendredi 13 mars. Le pager sonna et les commandants des bataillons furent convoqués pour un rapport d'orientation à Collion. C'est ainsi que le colonel Louis-Henri Delarageaz nous ordonna la création de quatre bataillons et nous donnait nos premières missions de coordination avec les réseaux de santé. Notre ordre était simple: «Tout mettre en œuvre pour éviter l'effondrement du système de santé et ceci jusqu'à l'épuisement total de nos moyens».

Puis nous avons été engagés, durant deux ans, dans 35 Établissements médicaux sociaux (EMS) et Établissements sociaux éducatifs (ESE) dans les districts de Morges

et de Nyon. Nous avons également été déployés dans les hôpitaux de Morges et de Nyon, dans les centres de dépistage et pour des missions de logistique au profit de la santé publique. Nous avons été appuyés par la police et l'État-major cantonal de conduite (EMCC) dans des missions de contrôle d'application des mesures de protection et de traçage des contacts, afin de limiter la propagation du virus. Lorsque le vaccin fut disponible, au début de l'année 2021, nous avons été engagés pour les vaccinations dites itinérantes et de proximité. Pour terminer, nous nous sommes occupés du montage et de l'exploitation du centre de Gland,

pour administrer la dose vaccinale de rappel. Ce centre fut installé dans les anciens locaux du WWF devenus propriété de la commune.

Je tiens à remercier l'ensemble des officiers, sous-officiers et soldats engagés par le bataillon Ouest. Grâce à leur engagement exemplaire et leur capacité de résilience, nous avons délivré un travail de qualité qui sera unanimement reconnu. »

BATAILLON OUEST

MARC DUMARTHÉRY  
CDT ORPC DISTRICT MORGES

## TÉMOIGNAGE

# Trouver un travail qu'on aime

Dès l'arrivée du Covid-19 en Suisse, j'ai été mobilisé par la protection civile. Le CHUV m'a engagé pour prêter main-forte dans le service des transports externes de patients (avec véhicule).

De profession, j'étais chauffeur de camion. Voilà pourquoi je suis allé dans ce service, étant donné que le CHUV demandait la catégorie C1/D1 pour pouvoir conduire les véhicules.

Au début, ce ne fut pas facile de s'habituer à travailler en équipe, avec des patients, de s'occuper des personnes décédées et de tout ce

qui se passe dans un grand hôpital comme le CHUV.

J'ai toujours eu l'habitude de travailler seul, à mon rythme, et surtout de transporter de la marchandise. Et non des personnes !

L'équipe m'a accueilli à merveille et m'a coaché pour le bon déroulement du travail.

***J'ai décidé de faire une offre spontanée dans le service où j'avais effectué ma mission.***

Les semaines passant, je me suis aperçu que j'aimais beaucoup ce travail, le contact avec les patients, collaborer avec d'autres, l'absence du stress intense de mon quotidien de livreur et, surtout, le plaisir de me lever le matin pour aller travailler, sentiment que je n'avais plus ressenti depuis longtemps. À la fin de la première vague, et après avoir discuté avec mes collègues, j'ai décidé de faire une offre spontanée dans le service où j'avais effectué ma mission. Car je me voyais tout à fait m'orienter vers ce métier.

J'ai été heureux d'avoir été mobilisé lors de la deuxième et de la troisième vague, car j'y ai eu énormément de plaisir. Les collaborateurs du CHUV étaient également contents, car je commençais à bien connaître le système et ils n'avaient dès lors plus besoin de former une nouvelle personne toutes les deux semaines.

À partir de la deuxième vague, j'étais certain de vouloir travailler dans ce domaine et j'attendais une seule chose avec impatience : qu'une place se libère !

Voici qu'après trois ans d'attente, j'ai enfin pu concrétiser mon ambition en recevant avec émotion une réponse positive pour une date d'entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juin 2022. »

**BRYAN R.  
PIONNIER**

## Dans la cour des grands

 Je me souviens de ce jeudi 19 mars 2020, quand j'ai reçu un coup de téléphone de mon commandant pour me demander si j'étais disponible l'après-midi pour un rapport de situation. Je lui ai répondu que ça faisait un moment que j'attendais ce téléphone et qu'il pouvait compter sur moi, sans savoir qu'à partir de ce moment-là, mon engagement allait durer. Pour résumer, j'ai été présent 367 jours sur les deux ans de mobilisation.

J'ai commencé à la première vague en tant que chef de domaine pour les hôpitaux du Nord-vaudois et de la Broye, puis à la deuxième

### ***La plus belle récompense, ce sont les sourires et les remerciements des patients.***

vague on m'a placé à la tête des opérations pour tout le bataillon Nord.

Quand j'ai repris les opérations, mes collègues m'ont averti que je devrais participer tous les jours à un rapport en visioconférence. J'ai ressenti, à partir de ce moment-là, une sorte de trac. Je me suis dit : « Fais attention, mon ami, ce soir c'est dans la cour des grands

que tu joues, alors ne raconte pas n'importe quoi. »

Le soir, l'heure du rapport arrive. Je me connecte donc pour la visioconférence et là, je découvre de nouvelles têtes : une personne par bataillon, le commandement cantonal et toutes les personnes désirant participer. Quand c'est la première fois, on se dit que ça fait du monde qui va vous écouter parler. En plus, il n'y avait que des professionnels de la protection civile. Sauf moi, bien évidemment (deuxième coup de chaud). Finalement, tout s'est super bien passé. J'ai eu beaucoup de plaisir à intégrer ces rapports et j'ai réussi à surpasser mon stress.

La plus belle récompense de cet engagement, ce sont les sourires et les remerciements de la part des patients, du personnel soignant, des autorités et de la population vaudoise en général. Pour moi, la PCi a su relever toutes les missions qui lui ont été confiées malgré, certaines fois, des délais très courts pour s'organiser.

Je me souviens de la dernière phrase que le commandant a dite lors du rapport du 19 mars 2020 : « À la fin de cet engagement, nous serons fatigués. »

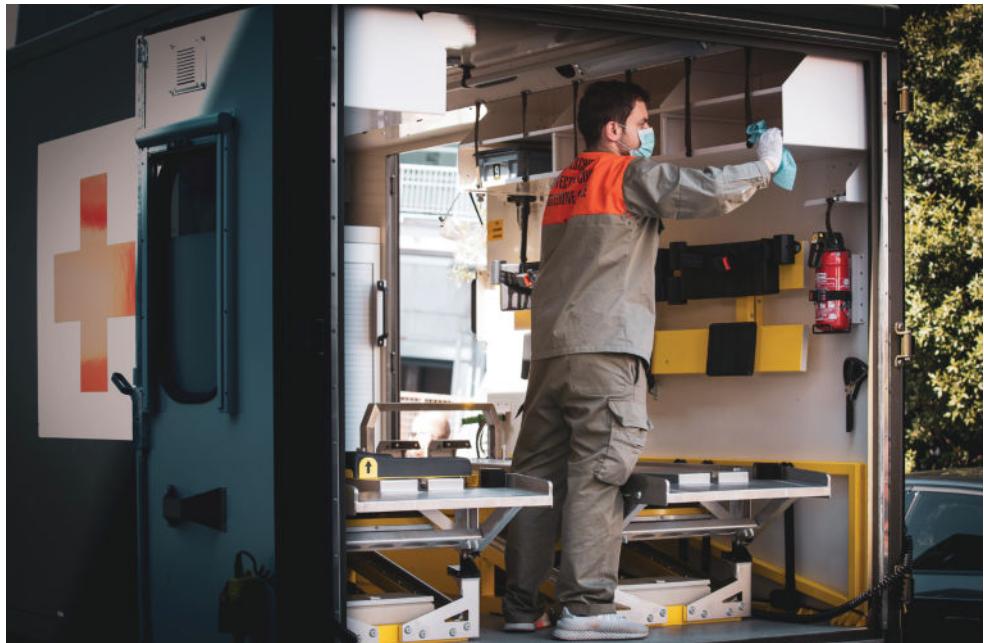
**CHRISTOPHE M.**  
CDT CP



*Appui logistique  
en hôpital  
ou en institution*



*Désinfection  
et préparation des  
chambres d'hôpital*



44

Chapitre 2 : L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier

Désinfection  
des ambulances  
militaires et civiles  
au CHUV  
(ci-contre et page  
de gauche)



Désinfection et  
préparation des  
chambres d'hôpital



45

Chapitre 2 : L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier



Appui logistique  
pour la  
désinfection et  
le nettoyage des  
institutions



Distribution des repas en EMS et dans les hôpitaux

Aide à la logistique hospitalière aux EHNV à Yverdon-les-Bains



46

Chapitre 2 : L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier



47

Chapitre 2 : L'appui aux pharmacies hospitalières et au système hospitalier

Aide au transport des patients entre les secteurs du CHUV



*Appui logistique  
en hôpital (deux  
photos ci-dessus)*



# Un engagement qui a du sens



Mon engagement au centre de vaccination de Beaulieu s'est bien déroulé. L'encadrement a été efficace, il y avait une bonne entente entre les astreints, le personnel civil et les patients. Plusieurs personnes étaient soulagées que la protection civile assure cette mission et la présence de personnel en uniforme les tranquillisait.

J'ai été surpris de mon engagement au service des soins critiques de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC). Ma mission consistait à assurer un soutien administratif (réception, permanence téléphonique, etc.) et une aide à la personne. Dans ce cadre, je pouvais également être

***J'ai senti qu'il y avait une valorisation du travail et une réelle application de ma formation dans le cadre de la PCi.***

amené à réaliser des tâches impliquant d'entrer dans les chambres de patients Covid+ ou dans un état critique, de procéder aux déplacements des malades et à l'évacuation des défunt jusqu'aux locaux mortuaires du HRC à Rennaz.

Il y avait une bonne collaboration et une bonne coopération avec le personnel soignant. Je me suis senti bien encadré par ce personnel ainsi

que par ma hiérarchie, particulièrement durant mon troisième engagement au HRC.

Tout le monde se préoccupait sans cesse de mon état de santé, notamment dans certaines situations où nous étions confrontés aux proches des malades et à leurs inquiétudes. J'ai toujours eu le choix d'entrer ou non dans les chambres et tout était mis en place pour que la protection et l'accompagnement restent optimaux.

Étant donné le manque d'effectifs dans ce service, la mission et ma présence constituaient un véritable soutien pour le personnel soignant en permettant une décharge de

travail au niveau administratif, ainsi que pour des tâches qui ralentissent leur capacité d'intervention et de soin auprès des malades. J'ai aussi pris conscience des ressources nécessaires, en matériel et en personnel, pour que l'on puisse s'occuper des patients dans un état critique et j'ai compris pourquoi mon aide était précieuse. Il faut parfois être de trois à six pour certains soins qui deviennent difficiles à prodiguer quand le personnel manque. Aujourd'hui, je vois mieux pour quelle raison la situation des hôpitaux est inquiétante.

Mon entourage professionnel et mes proches ont été surpris de la mission reçue lors de mon troi-

***J'ai eu la sensation d'endosser mon uniforme pour vraiment aider.***

sième engagement et des risques encourus. Il y avait une méconnaissance des prestations effectuées par la protection civile (PCi) et une méconnaissance de la population face à la réalité des problématiques liées au Covid-19. Mes proches m'ont souvent fait part de leur reconnaissance pour le courage et le travail que j'accomplissais, car ils pensaient qu'ils n'auraient pas réussi à l'assumer eux-mêmes, notamment pour le transport des défunt.

Je me suis occupé à deux reprises du déplacement de personnes décédées jusqu'aux locaux mortuaires du HRC à Rennaz en raison d'un manque de personnel soignant sur une période de week-end, pour effectuer cette tâche. J'ai été présent durant la quasi-totalité des étapes du processus. La partie la plus difficile se situait entre l'évocation de l'arrêt définitif des traitements et l'arrivée de la famille pour procéder à l'interruption des machines qui maintenaient le patient en vie.

À deux reprises, j'ai accompagné le personnel soignant jusqu'à la morgue. On m'a demandé, dans les deux cas, si je consentais à réaliser cette mission, ce que j'ai accepté. Pour le premier déplacement, je n'ai pas osé participer au transfert du corps du lit à la table de la morgue – le processus impliquant de porter le corps au moyen du drap du lit à la table et de retirer ce dernier ensuite. J'ai accepté de m'en occuper lors du second déplacement. J'ai finalement réussi à faire preuve d'un détachement malgré l'impact émotionnel que peut générer une telle mission. Comme ce ne sont pas des gens qu'on a croisés dans la rue, en vie, et qu'on transporte le lendemain à la morgue, leur décès n'a pas eu trop d'impact sur moi et j'ai pu prendre du recul.

### ***Je ressens plus de motivation à la réception d'une convocation aujourd'hui.***

Mais cela reste un moment difficile à traverser en présence de la famille et des soignants.

Sur l'ensemble de mes engagements, ça a été une expérience enrichissante malgré les doutes sur mes capacités et compétences personnelles à exécuter ma dernière mission au HRC. J'ai senti qu'il y avait une valorisation du travail et une réelle application de ma formation dans le cadre de la PCi, ainsi qu'une prise de conscience de mon utilité. Cet événement a été une véritable « claque dans la gueule » et je comprends à présent pourquoi l'État nous encourage tant à nous faire vacciner afin d'éviter de finir dans cette situation. Je sais maintenant que c'est vrai. Cet épisode m'a permis de donner du sens à mon engagement, car le contact était différent avec la population en comparaison aux missions effectuées dans le cadre des interventions en faveur de la collectivité (FeVi2019, MJF, Montreux-Noël).

Je ressens plus de motivation à la réception d'une convocation aujourd'hui.

On sait qu'on va de nouveau faire quelque chose d'utile et qu'on va être en contact avec des gens qui ont besoin de nous, qu'on va réaliser un travail valorisant et plus édifiant que de surveiller une barrière. À la fin de mes services, je n'ai pas eu l'impression d'avoir été convoqué pour rien et d'avoir effectué quelque chose qui ne servait à rien, j'ai eu la sensation d'endosser mon uniforme vraiment pour aider et les missions ont réellement pris du sens. »

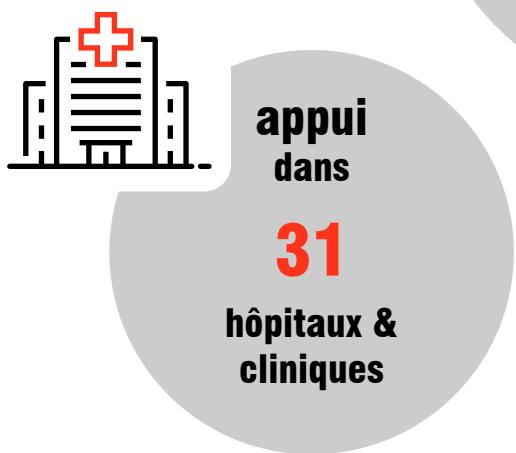
**LORIS H.**

**PRÉPOSÉ À L'ASSISTANCE**

3

---

## L'appui au système de santé communautaire



**L**es Établissements médico-sociaux et psychosociaux médicalisés ont payé un lourd tribut au coronavirus. Beaucoup ont été coup sur coup isolés, en pénurie de personnel ou touchés par un fort taux de mortalité.

La Protection civile vaudoise a été appelée en renfort dans la quasi-totalité des structures du canton pour des missions aussi variées que l'animation, l'appui logistique en cuisine ou les nettoyages. Dans certains cas, les astreints ont été formés à prodiguer des soins de base d'hygiène. D'autres ont été directement confrontés à la mort avec l'impact psychologique qui en résulte.

La difficulté du travail en psychogériatrie a également frappé les esprits et les corps puisqu'avec des mesures de distanciation et d'hygiène impossibles à suivre, certains ont été contaminés.

Lorsque les visites étaient interdites, l'aide des astreints aux résidents pour maintenir des liens avec leur famille, grâce à des visioconférences, a été particulièrement appréciée.



## Parachuté

 Engagé dans l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Ouest lausannois le 1<sup>er</sup> septembre 2020, j'ai à peine eu le temps de m'installer et de faire connaissance avec mes collègues que j'étais parachuté comme chef opérations au sein de l'État-major du bataillon Centre. Du jour au lendemain, j'ai complètement cessé mon activité dans mon ORPC au profit du bataillon Centre.

Pendant presque deux ans, mon bureau s'est alors retrouvé délocalisé dans d'autres structures hors-sol et même dans une construction souterraine de la Protection civile (PCi) à Lausanne.

Mes semaines étaient rythmées par les nombreux rapports, la gestion des effectifs, le suivi des missions, mais également par la coordination avec les « demandeurs », tels que les EMS ou le CHUV.

La vaccination, qu'elle soit itinérante, mobile ou au centre fixe de Beaulieu, fut également une expérience inédite. Chaque jour était différent et apportait son lot de nouveautés et de problèmes à résoudre.

Mobilisée pour la première fois depuis sa création dans les années soixante, la PCi a été fortement engagée pour traverser la pandémie de Covid-19. Cet engagement,

**Nous sommes  
prêts à assurer  
n'importe  
quelle mission.**

hors norme et jusqu'à présent unique, m'a permis d'apprendre énormément, tant sur le plan personnel que sur la PCi. J'ai vu des hommes et des femmes assurer les missions qui leur étaient données même quand ces dernières ne correspondaient pas à leur formation PCi.

Cette intervention a prouvé la force de la PCi. Seule une telle structure peut assurer cette capacité à durer. Adaptation et flexibilité furent les mots d'ordre de cette période à la fois éprouvante et enrichissante sur le plan humain.

Aujourd'hui, je peux affirmer que nous sommes prêts à assurer

n'importe quelle mission qui nous sera confiée, quelle qu'en soit la nature. »

**DAMIEN CHATELAN  
CHEF OP ORPC  
OUEST LAUSANNOIS**

---

*Appui au personnel soignant à la résidence Grande-Fontaine à Bex*



60

Chapitre 3: L'appui au système de santé communautaire



*Appui  
au personnel  
d'animation  
dans un EMS*

---

*Appui  
au personnel  
des EMS*



61

Chapitre 3: L'appui au système de santé communautaire



*Appui en EMS*



*63*

Chapitre 3 : L'appui au système de santé communautaire

## TÉMOIGNAGE

# Lourde atmosphère

J'ai vu la souffrance humaine aux soins continus. Les images sont fortes, l'atmosphère y est lourde et les parents sont démunis. On m'a présenté les patients puis j'ai dû me débrouiller. Il est parfois compliqué de réagir de manière adéquate à des situations pour lesquelles on n'est pas formé ou préparé. Quand on demande à un résident ce qu'il veut, et que ce dernier répond: «je ne veux

plus trembler», que rétorquer? On mesure ici toute la limite de nos compétences sociales. Je sentais parfois mon corps me lâcher, j'avais le moral en berne et les nerfs à vif.

Malgré ces jours difficiles, j'en retire tout de même un enseignement positif, on apprend beaucoup sur soi-même, dans ces moments-là. On appréhende ses limites, on apprivoise ses craintes et ses peurs. Je relève également le soutien

des hommes de la protection civile (PCi) qui, bien qu'on puisse parfois les imaginer déconnectés du terrain, savent faire preuve de compréhension. Je tiens à saluer la réactivité des collaborateurs de la PCi, qui m'ont permis de souffler et de me sentir soulagé. J'ai reçu le soutien de tout le personnel des opérations et cela me rassure beaucoup pour mes prochaines missions. Le soutien psychosocial mis en place par le canton s'est aussi révélé d'une grande aide. Un soir, ils m'ont rappelé très rapidement et ont pris le temps de m'écouter alors qu'il était 22h. »

TÉMOIGNAGE ANONYME

**Dans ces moments-là, on apprend beaucoup sur soi-même.**

64

Chapitre 3 : L'appui au système de santé communautaire

## TÉMOIGNAGE

# Une machine salvatrice

Durant la pandémie liée au Covid-19, j'ai été par deux fois mobilisé au sein de la protection civile (PCi) afin de prêter main-forte aux établissements médicaux et EMS de mon district: une première fois de mars à mai 2021, puis une seconde, en novembre et décembre de la même année.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que mon premier « service » m'a beaucoup surpris et questionné, tant il a été effectué dans la précipitation – logique, au vu de l'urgence sanitaire – ainsi que dans une relative confusion.

Puis sont venus les contacts avec les malades, le personnel médical, les familles ou encore avec les autres astreints. Dès lors, mon regard a quelque peu changé et je me suis rendu compte que tout le monde faisait au mieux pour affronter cette situation totalement nouvelle et anxiogène.

Être confronté à la mort au premier sens du terme – celle de patients pour la plupart fragiles ou âgés – a modifié pour de bon ma perception de l'engagement. J'ai vu des résidents – rencontrés la première semaine de mobilisation – disparaître lors de la troisième semaine, emportés par le virus. Ceci a quelque chose de

bouleversant qui interpelle. On comprend dès lors à quoi l'on sert et en quoi cet engagement peut concrètement soulager, en partie, la société. On se sent en fin de compte comme un rouage essentiel d'une grande machine salvatrice, une machine qui a fait sa part durant la crise.

Toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à juguler la mort et à battre en brèche l'épidémie méritent dès lors d'être chaleureusement remerciées. »

YANNICK M.  
PRÉPOSÉ À L'AIDE  
À LA CONDUITE

65

Chapitre 3 : L'appui au système de santé communautaire

## TÉMOIGNAGE

# Le premier jour

Des souvenirs, il y en a tellement, mais certains ont été plus cocasses ou déstabilisants que d'autres. L'engagement Covid-19 restera à jamais gravé dans ma mémoire. Pas tant par son ampleur, son intensité et sa durée, mais bel et bien par le fait qu'il a coïncidé, ce vendredi 13 mars 2020, avec ma nomination. Le matin même où j'accédais à la fonction de commandant de la protection civile (PCi) et de l'Organisation régionale de protection civile Lausanne-district, les pagers retentissaient. On nous convoquait au tout premier rapport pour nous orienter et nous transmettre les premières missions de ce qui reste à ce jour

le plus grand engagement de la PCi suisse. J'ai pris la direction du bataillon Centre avec, dans un premier temps, mon collègue de l'Ouest lausannois, puis lors de la deuxième vague avec Lavaux-Oron. Nous avons dû apprendre à nous connaître et à collaborer.

Je me souviens aussi très bien de la demande du CHUV en octobre 2020 : « Pouvez-vous nous mettre à disposition des effectifs (trente personnes) ? Il s'agit d'effectuer des décubitus ventraux\* afin d'éviter des syndromes de détresse respiratoire. » Grand silence de ma part au bout du fil... Que dois-je répondre ? Je me demande où je vais trouver trente

## Répondre à plus de 200 missions.

personnes pour travailler aux soins intensifs, en contact direct avec les malades atteints du Covid-19. Au début, nous avons appelé les astreints un par un, sur la base du volontariat. Et finalement, nous avons poursuivi cette mission presque sans nous arrêter jusqu'en février 2022. Nous réduisions les effectifs au fur et à mesure que la crise se stabilisait. Il faut aussi parler du personnel qui a dû aller au centre funéraire ou à la chapelle pour préparer ceux qui n'ont malheureusement pas survécu à cette pandémie. Quel travail magnifique que tous les astreints ont réalisé ! BRAVO à vous tous.

Ce fut un début d'engagement très dur, avec plus de sept semaines de ce que l'on appelle la phase de chaos. Il fallait s'organiser au jour le jour et ce qui était juste un jour ne l'était sans doute plus le lendemain ! Nous devions nous poser la question : comment faire pour répondre à ces nombreuses

missions et durer dans le temps ? Comment protéger efficacement nos miliciens et miliciennes contre le virus, pour leur santé, mais aussi pour poursuivre la tâche confiée ? Durant les vagues successives, inexorablement, nous avons persévétré dans la mission. Nous étions tout de même dans l'incertitude, nous ne savions pas pendant combien de temps il serait possible de continuer à solliciter ainsi cette milice. Nous devions faire la part des choses avec le patronat auquel on retirait les ressources pour faire fonctionner l'économie.

Au final, ce fut une énorme expérience ! Cet épisode aura permis de mettre au grand jour nos capacités d'adaptation et surtout l'engagement et la motivation de tous nos miliciens. La PCi vaudoise a démontré son potentiel de résilience tout au long de ces deux années. Nous avons dû répondre à des interrogations permanentes

sur les effectifs à engager : « Trop ? Ou trop peu ? ». Nous avons géré des salves d'envois de convocations à plus de 400 personnes toutes les deux semaines. Nous avons vécu, par exemple, des entrées en service dans une salle de spectacle pour garder les distances. Cet engagement représente un enseignement riche et exceptionnel ! Mais, pour moi, l'expérience la plus importante aura été de composer avec la diversité des compétences personnelles ou professionnelles de nos miliciens, afin de leur attribuer la bonne place pour répondre à plus de 200 missions reçues.

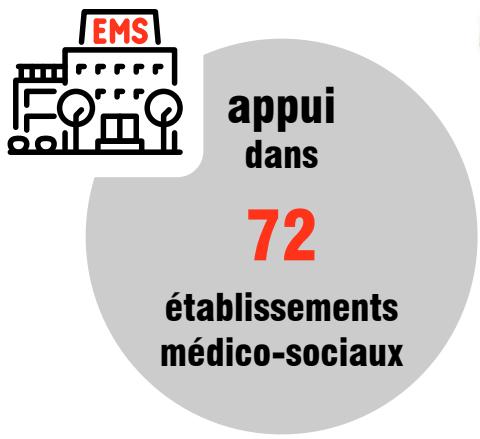
**YVES SIGWALT**  
**CDT ORPC LAUSANNE-DISTRICT**

\* Le retournement en décubitus ventral est une manœuvre de réanimation.

# 4

---

## L'appui pour l'accueil des sans-abris et soutien à l'action sociale



LES PERSONNES ÂGÉES  
SONT VACCINÉES

COMME ÇA, ON  
POURRA ITOUTIR  
D'AUTRE CHOSE ...



alanis  
2011

Lorsqu'un séisme touche une habitation, même si elle est de bonne qualité et construite selon les normes, ses éléments les plus fragiles seront touchés ou détruits.

Ce principe s'est également appliqué à la pandémie. Cette période a eu un impact significatif sur les couches les plus précaires de la population en se répercutant sur leur filet social. Le tissu économique, mis à mal lors de cette crise, a vu des catégories sociales qui, en temps normal, gardaient la tête hors de l'eau, venir petit à petit grossir les rangs de ceux qui demandaient de l'aide.

La Protection civile vaudoise a porté assistance à de nombreux citoyens confrontés à des difficultés. Elle a appuyé les organisations actives dans l'hébergement des sans-abris ainsi que des banques alimentaires ou centres de distribution de repas. Les astreints se sont alors retrouvés confrontés à des situations peu habituelles dans notre pays.





72

Chapitre 4 : L'appui pour l'accueil des sans-abris et soutien à l'action sociale

73

Chapitre 4 : L'appui pour l'accueil des sans-abris et soutien à l'action sociale

5

## L'exploitation des centres de distribution d'EPI

**prestations  
demandées**

**903**



**L**a présence de personnes masquées dans les rues est monnaie courante dans des pays asiatiques. Mais, en Suisse, la majorité des gens ont découvert ces mesures, désormais acquises, lors de la pandémie. Au vu de la demande mondiale de certains équipements et de la pénurie engendrée, le canton de Vaud a dû garantir à certaines entités d'utilité publique la livraison de masques, gants, gel hydroalcoolique ou autres parois de plexiglas.

La Protection civile vaudoise a reçu la mission d'organiser et gérer des centres de distribution répartis dans le canton. Il a alors été nécessaire de structurer les choses de manière stricte afin que chaque bénéficiaire puisse obtenir ses équipements à proximité des lieux.

Malgré la meilleure gestion possible des rendez-vous, les files d'attente n'ont pas manqué de rappeler l'ère soviétique. Si la plupart ont bien intégré cette nouvelle réalité, certains individus, moins résilients, se sont montrés plus exigeants, en décalage avec la situation.





Centre de distribution de matériel de désinfection



Centre de distribution de Gollion

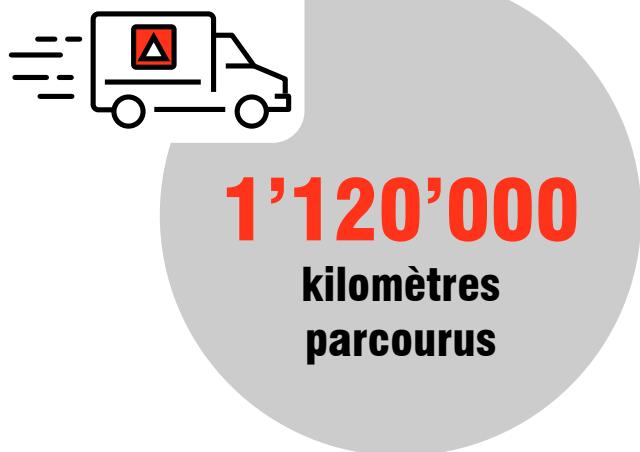
Page de droite : livraison sur un centre de distribution décentralisé de matériel de désinfection(gants, masques, etc.) pour les administrations, les écoles et les institutions



# 6

---

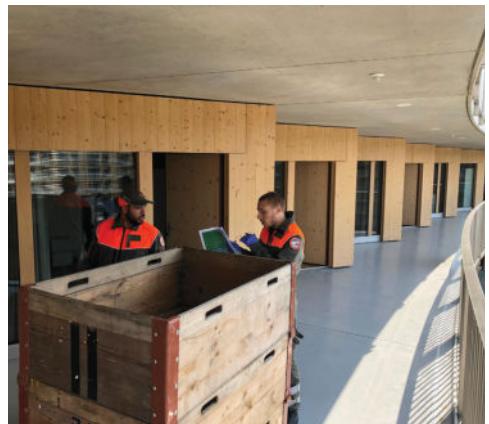
## L'hébergement sur le site du Vortex



**U**ne des missions de la protection civile est d'assister les personnes en quête de protection. À ce titre, ses membres sont formés à l'hébergement d'urgence dans les abris ou des centres spécialement aménagés. Au cours de la première vague de l'épidémie, une partie de la population a dû être accueillie pour diverses raisons : personnel médical frontalier ou avec une charge de travail trop élevée pour retourner à domicile entre deux services ; conjoints devant être éloignés l'un de l'autre lors du confinement ; ou militaires suisses allemands renforçant les effectifs du CHUV. En raison des distances de sécurité à respecter, il était alors impensable d'utiliser les structures d'urgence habituelles.

Voilà pourquoi le Vortex, nouvelle maison d'étudiants encore inutilisée à ce moment-là, a servi à fournir les lits nécessaires : plus de 900. Cette solution a permis de réunir les conditions requises pour garantir la sécurité des personnes hébergées et du personnel de la Protection civile vaudoise qui les accueillaient. Ce fut un véritable centre d'assistance avec prestations hôtelières.





## Au cœur de l'action

Le moment où tout a basculé, ce fut lorsque j'ai reçu l'ordre de mobilisation. J'ai vraiment pris conscience de l'importance de la protection civile (PCi) et de l'aide que je pouvais apporter à la population en quête de protection.

Ma première mission a consisté à soutenir le personnel soignant en EMS. J'ai ensuite été chargée : de m'occuper de l'hébergement du personnel soignant au Vortex ; puis du transport de l'aide alimentaire pour Caritas (chauffeur de bus) ; du traçage des cas contacts ; des retours de voyage ; et des

***Nous sommes peu nombreuses, mais en tant que femme à la PCi, je me suis sentie dans mon élément.***

levées de quarantaine pour l'Office du médecin cantonal vaudois.

La mission aux soins intensifs du Centre hospitalier universitaire vaudois pour les décubitus ventraux\* est sans aucun doute celle qui m'a apporté le plus de satisfaction et de plaisir, à tel point que j'ai même imaginé me reconvertis. J'étais vraiment au cœur

de l'action. Je faisais partie d'une équipe de quatre astreints, pilotée par une infirmière.

Chaque jour était différent. Nous sommes peu nombreuses, mais en tant que femme à la PCi, je me suis sentie dans mon élément, parfaitement à ma place, et à l'aise dans mon engagement.

Enfin, j'ai été formée à la vaccination. J'ai ainsi collaboré avec des équipes mobiles dans les EMS et travaillé au centre de vaccination de Beaulieu.

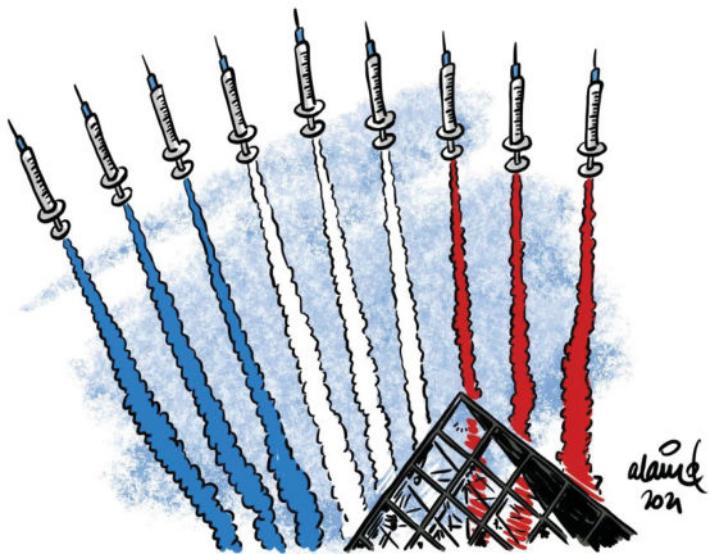
Je retire de cette expérience une grande leçon de vie, hors norme vu l'ampleur de la tâche.

Si une situation analogue venait à se reproduire, je me porterais volontaire sans hésiter. »

MARIA T.  
OF EM

\* Le retournement en décubitus ventral est une manœuvre de réanimation.

14 JUILLET 2021



7

Face à la mort

Bien que formée pour les catastrophes de masse, la Protection civile vaudoise n'avait jusque-là jamais été directement en lien avec la mort. La surmortalité, engendrée par la pandémie dans les EMS, a confronté les astreints qui y étaient engagés à cette réalité, parfois avec brutalité et sans pouvoir anticiper une préparation mentale adéquate. Pourtant, certains se sont découvert une vocation pour ces professions si particulières.

Les organismes funéraires ordinaires ont été dépassés et ont fait appel à la protection civile. Il a ainsi fallu monter des « modules nombreux-morts » (morgues mobiles) afin d'augmenter les capacités de prise en charge des défunt. Une morgue cantonale d'urgence a même été mise en place préventivement, mais n'a heureusement pas dû être utilisée. Afin d'organiser les incinérations dans des délais respectables, des accords avec d'autres cantons ont également été conclus. Et c'est la Protection civile vaudoise qui s'est chargée du transport des corps en appui à la Police cantonale vaudoise.





*Le Détachement cantonal à monté à Bolely-Orjulaz, dans le Gros-de-Vaud, une morgue d'urgence au cas où les capacités d'accueil seraient dépassées*



*Les astreints ont travaillé au Centre Funéraire de Montoie en appui au personnel qui a dû pousser les capacités de crémation au maximum, à la morgue du CHUV (préparation des corps) ainsi qu'au transport des corps vers d'autres cantons (crématoires)*





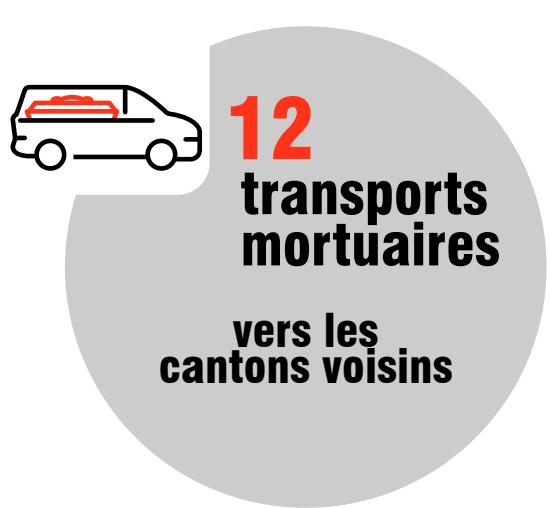
*Transport  
des corps vers  
d'autres cantons  
(crématoire)*



# 8

---

## L'appui au contact tracing



**L**e traçage des cas contacts s'effectue au début d'une vague pandémique, lorsqu'il est encore possible de limiter la propagation du virus. Une fois atteint un certain seuil de contamination, ce traçage devient impossible à gérer et cesse, jusqu'à la reprise d'une nouvelle vague.

La Protection civile vaudoise a reçu, comme première mission, l'appui à la cellule de traçage. Avec au départ un processus basique, il a rapidement fallu créer un formulaire afin de permettre aux membres du Détachement cantonal de travailler de manière autonome, l'occasion, pour eux, de souvent se faire appeler « docteur ».

La première vague a été assumée depuis les locaux du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) de Gollion, avec le renfort de la ligue pulmonaire.

Les vagues suivantes ont été gérées depuis d'autres lieux, d'abord dans le Bâtiment administratif de la Pontaise puis, afin d'augmenter le personnel, depuis des locaux loués à l'avenue de Rhodanie. La méthode de travail a évolué au fur et à mesure avec un système informatisé, repris de l'OMS, qui a remplacé le formulaire initial.





102

Chapitre 8: L'appui au contact tracing



103

Chapitre 8: L'appui au contact tracing

Durant la pandémie, le contact tracing du canton a fortement évolué, passant du mind mapping sur une feuille A4 à des formulaires puis à un programme informatique

RÉOUVERTURE  
DES TERRASSES  
Sous CONDITIONS...

SEULEMENT  
S'IL FAIT  
BEAU !



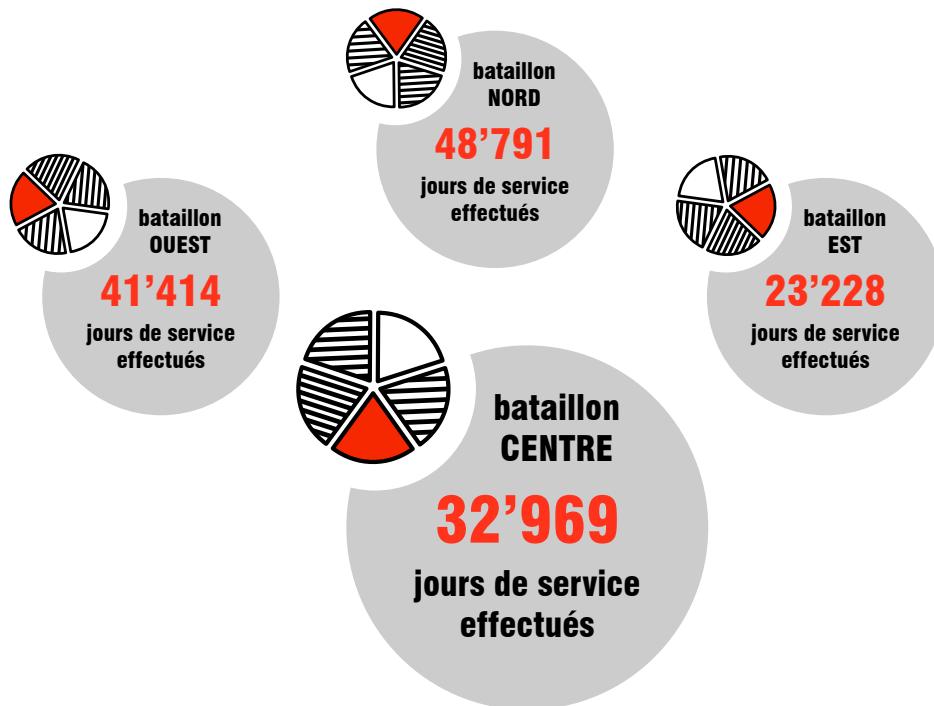
9

Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal

**L**es partenaires de la protection de la population en uniforme ont des processus de commandement et des structures hiérarchiques assez similaires. Durant la pandémie, la Protection civile vaudoise a dû s'adapter afin de répondre aux sollicitations de la santé publique tout en maintenant les processus standards avec ses partenaires habituels.

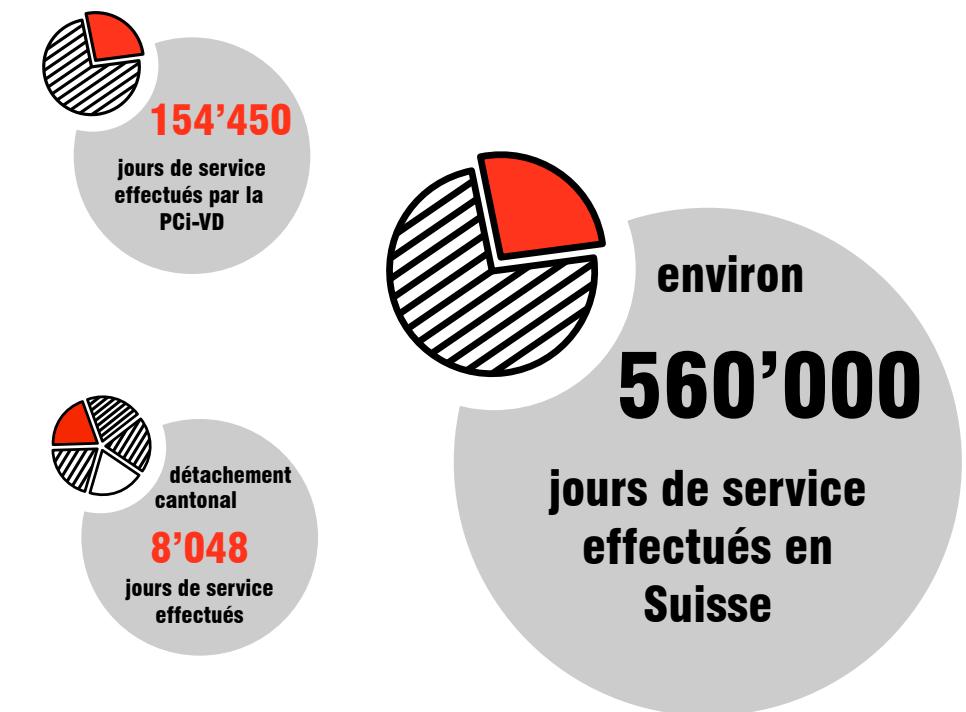
Réorganisé en quatre bataillons calqués sur le découpage des régions sanitaires, le commandement cantonal a pu centraliser certaines prestations comme la vaccination. D'autres prestations ont été déléguées aux postes de commandement régionaux, ceci afin de garantir un contact de proximité avec les mandataires des réseaux de santé ainsi qu'avec les autres partenaires locaux. Les différents processus entre les ORPC ont dû être lissés vers une méthodologie de travail inédite. Les mesures de sécurité ainsi que la fréquence des rapports a permis, au sein de la Protection civile vaudoise, la découverte des visioconférences en lieu et place de certains rapports en présentiel.





108

Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal



109

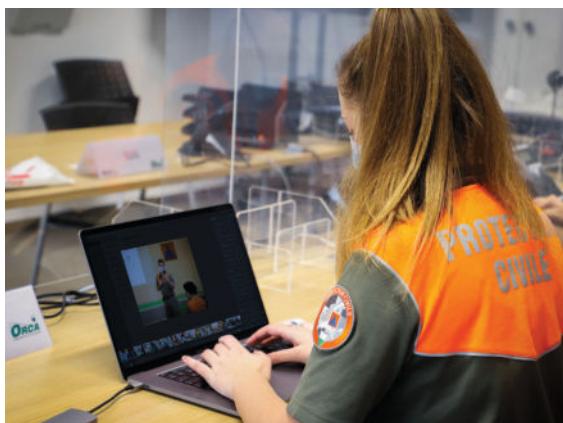
Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal



Cellule  
communication  
du bataillon Ouest  
(ci-contre  
et ci-dessous)



Poste de  
commandement  
du bataillon Centre



110

Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal



111

Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal

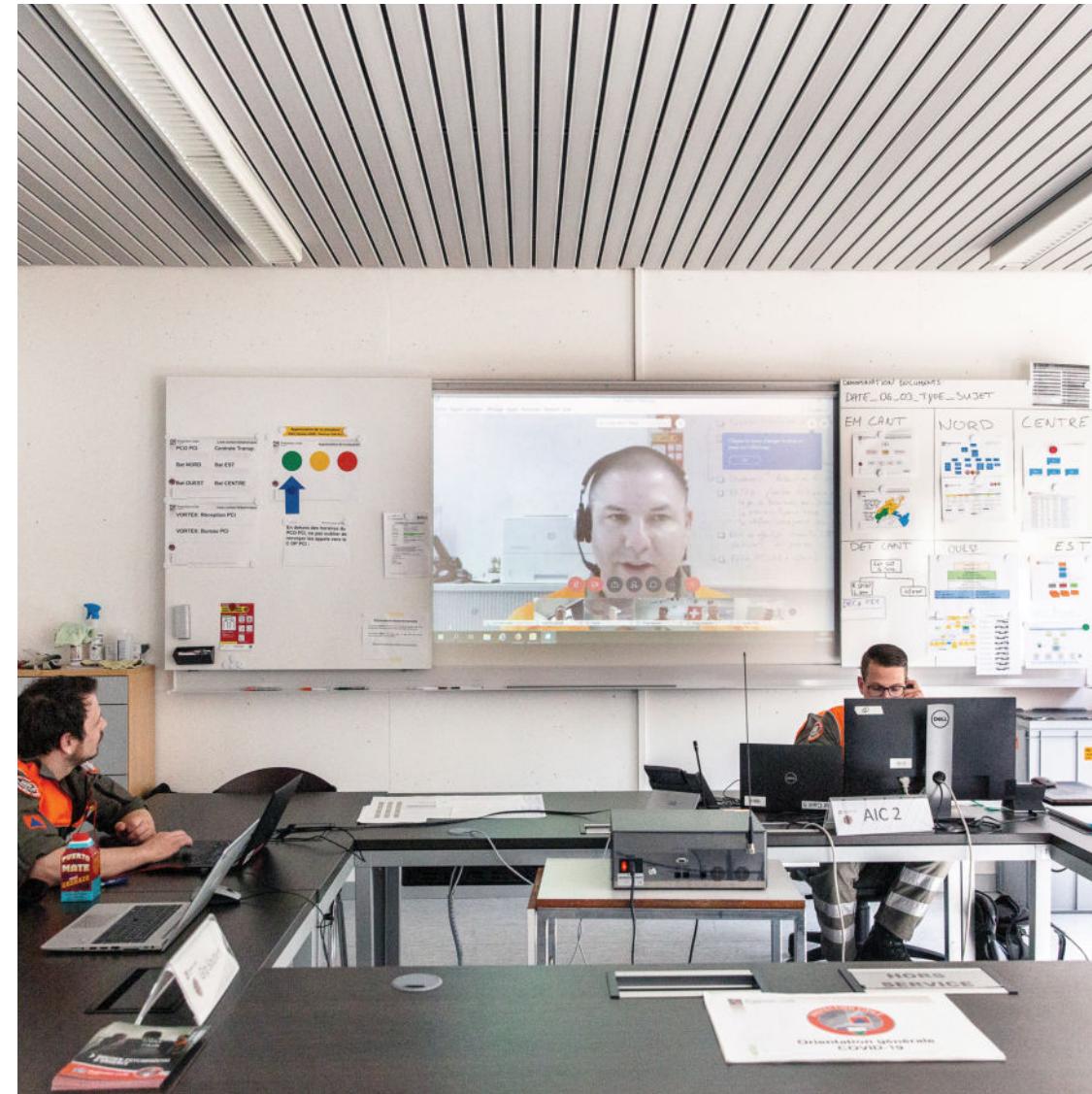
Poste de commandement  
cantonal à Collion

*Poste de commandement  
du bataillon Nord*



112

Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal



coût total  
de l'engagement  
**CHF 5'831'994**



Subventions  
fédérales  
**CHF 3'590'005**



coûts  
**CHF 39.05**  
par jours de  
service



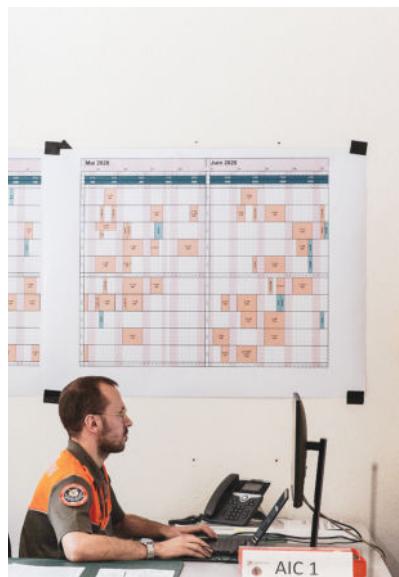
Vague 1  
**128**  
jours d'engagement  
**69'645**  
jours de service

Vague 4  
**91**  
jours d'engagement  
**1'261**  
jours de service

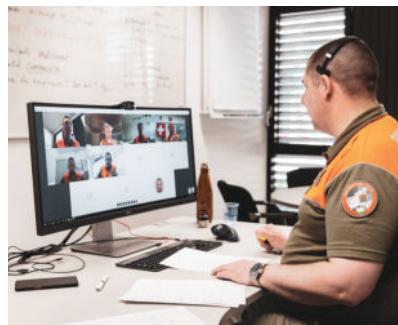
Vague 2&3  
**357**  
jours d'engagement  
**71'557**  
jours de service

Vague 5  
**90**  
jours d'engagement  
**6'885**  
jours de service

*Poste de commandement cantonal à Gollion*



*Visite de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux au poste de commandement du bataillon Nord*



*Le commandant cantonal lors d'un rapport de situation journalier en visio-conférence*

**116**

Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal

*Le responsable cantonal de la vaccination lors d'une interview*



**117**

Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal



Rapport du  
bataillon Ouest  
et du Réseau Santé  
La Côte



Rapport de l'Etat-major régional  
Ouest avec tous  
les partenaires  
et les autorités

Poste de  
commandement  
du bataillon  
Centre



Poste de  
commandement  
du bataillon Nord  
à Orbe



10

---

## L'appui aux services de police et contrôles des mesures sanitaires



120

Chapitre 9: Les postes de commandement régionaux et de l'État-major cantonal

**S**i la population suisse est connue pour avoir une certaine discipline sociale, il n'en demeure pas moins qu'elle aime également sa liberté et son indépendance. Les astreints de la Protection civile vaudoise sont intervenus dans de nombreux cas afin de promouvoir et contrôler l'application des mesures sanitaires imposées : distances, masques, désinfections.

Les premiers engagements consistaient à assurer de simples campagnes d'affichage et des patrouilles mixtes dans les marchés. Puis l'appel du grand air a déplacé les missions d'« appui police », plus haut sur les montagnes.

Les stations de ski du Jura ont été littéralement prises d'assaut par des cohortes arrivant des villes en contrebas. Il a fallu organiser le stationnement et surtout apaiser la population afin d'éviter les émeutes. Dans les Préalpes, les stations de ski ont été très créatives dans la gestion des files d'attente, motivées par la crainte d'une fermeture comme dans les pays voisins. Ce fut l'occasion pour certains astreints de pouvoir skier durant leur service.



Contrôle des gestes barrière au Roc d'Orsay à Villars-sur-Ollon



Gestion de l'afflux massif de promeneurs (lors du confinement) à Saint-Cergue



Chemin détourné sur le parking à Villars-sur-Ollon

Page de droite : pose d'affiches dans les magasins



---

Pose d'affiches sur les quais et contrôle des mesures barrières, à Vevey



126

Chapitre 10: L'appui aux services de police et contrôles des mesures sanitaires

---

Contrôle des mesures barrières à Bretaye (Villars)



127

Chapitre 10: L'appui aux services de police et contrôles des mesures sanitaires

## Poursuivre mon engagement



Mon premier engagement date de l'hiver 2020-2021, comme responsable du dispositif « Pistes de ski » pour les Alpes vaudoises. Ma mission consistait à effectuer la liaison entre la police, la gendarmerie et les entreprises privées de remontées mécaniques. Le but étant de mettre à disposition les astreints de la protection civile (PCi) nécessaires à la réalisation des missions de prévention dans les stations de ski.

Cette mission s'est bien déroulée. Elle s'est révélée être un véritable challenge. La convocation de dernière minute, la pression et les délais serrés – avec lesquels nous avons dû mettre

en place le dispositif – impliquaient de nombreuses complications. Mais avec l'aide des astreints et le soutien de la gendarmerie tout au long de la mission, nous avons pu la réaliser jusqu'au bout.

D'un point de vue personnel, la situation s'est aussi avérée délicate. J'ai dû effectuer cette mission sur une période de vacances imposées par mon employeur. Mon engagement a généré plusieurs problèmes avec lui. Cela n'a pas été simple non plus d'être engagé un 24 décembre et de ne finir qu'à la mi-janvier, avec des services les jours de fête.

Aujourd'hui, j'accepterai à contrecœur une telle mission.

En 2020, dans l'élan lié à la pandémie, je n'ai pas réfléchi, mais il est important de mentionner que l'utilité de la mission n'était pas forcément comprise par les astreints.

Pour les équipes sur les pistes, cela n'était pas normal d'être affecté à une telle mission plutôt que d'être incorporé dans des équipes hospitalières où notre aide était réellement une plus-value.

Nous intervenions pour permettre de régler des « problèmes de riches » alors que nous sommes formés à intervenir en soutien à la collectivité pour des urgences et des catastrophes. La PCi est là

pour aider la population, mais pas forcément pour garantir ses loisirs et ses divertissements.

Lors de mon second engagement, j'étais responsable du centre de vaccination à Aigle. Ma mission était d'encadrer les équipes de vaccination et d'administrateurs civils et de PCi qui opéraient dans le centre. La mission était compliquée et présentait à nouveau de nombreux défis avec des problématiques qui ne sont pas celles que l'on connaît habituellement à la PCi. Mais nous avons pu mener à bien les opérations avec l'aide des professionnels de la santé et de la PCi qui nous encadraient.

***Il y a  
un véritable  
manque de  
reconnaissance.***

Durant l'hiver 2020, mon employeur n'avait pas vraiment apprécié mon engagement, il n'avait pas compris l'utilité de ma mission sur les pistes de ski. Malheureusement, mon engagement à la PCi avait provoqué des tensions. En 2021, je venais de créer mon statut d'indépendant, la situation était donc différente. Mais c'était la seconde fois que j'étais obligé de sacrifier mes vacances et que j'étais engagé pendant la période des fêtes de Noël, ce qui n'était pas forcément facile à vivre pour ma famille.

Quoi qu'il en soit, ce fut une expérience majeure de conduite et de planification, mais aussi une grande aventure humaine dont je reconnaiss clairement les avantages pour ma vie professionnelle et personnelle.

En 2021, à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la PCi, j'ai choisi de devenir

volontaire pour pouvoir poursuivre mon engagement et continuer à aider les habitants et habitantes à travers les services et interventions auxquels je participe. Je suis également devenu volontaire en raison de la camaraderie qui unit les équipes de la Formation d'intervention régionale (FIR) dans laquelle je suis impliqué depuis de nombreuses années.

Après ces mobilisations, j'ai réalisé qu'il y avait un véritable manque de reconnaissance de la part de la société et de nos entités soeurs aujourd'hui. L'armée et les autres corps sont mis en avant alors que nous sommes souvent oubliés et qu'on ne nous témoigne pas la reconnaissance que nous méritons, selon moi, notamment dans le cadre des missions hospitalières. Dans ces cas-là, des astreints qui n'avaient aucune expérience concrète dans ce domaine ont dû se confronter à une réalité difficile. »

**YANN R.**  
CHEF SCT PIONNIER



130

Chapitre 10: L'appui aux services de police et contrôles des mesures sanitaires



## L'appui aux centres de testing



L'impression d'avoir l'écouillon enfoncé dans le nez jusqu'au cerveau, avec la larme à l'œil qui perle, suivie d'une attente de quinze minutes pour voir apparaître, selon les situations, un ou deux traits sur la caisse du test antigénique rapide. Voilà qui restera certainement, pour beaucoup, une expérience marquante durant cette pandémie.

La Protection civile vaudoise a dû, tout au long de cette période, appuyer des centres de testing afin de permettre au maximum de citoyens de profiter des stations de ski ou de l'opportunité de voyager. Avant même l'arrivée des vaccins, c'était, en effet, souvent le seul moyen d'accéder à certains services et loisirs. En plus de la distanciation sociale, les tests rapides ont été distribués à large échelle dans les entreprises, de même qu'au sein de la protection civile. Le but était d'essayer de freiner au maximum les contaminations au travail ou dans les cours de formation.

Plus tard, la procédure a été couplée au certificat Covid, véritable sésame pour quelques moments de liberté.





Centre de testing et vaccination à Morges



Attente des résultats dans un centre de testing

Drive-in de testing pour le eHnv



# 12

## La vaccination

**COVID-19:  
LES GENS SOUHAITERAIENT  
UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE**



**L**es plans existants avant la pandémie demandaient uniquement à la protection civile un appui pour le montage de centres de vaccination. Mais face à la surcharge de travail du personnel médical en place, il a fallu trouver des ressources supplémentaires pour démarrer la vaccination de la population. Ainsi, aux côtés d'infirmières retraitées ou ayant quitté la profession, la Protection civile vaudoise s'est vu déléguer cet acte médical auquel elle n'était pas formée.

Fait unique en Suisse, la santé publique a fait confiance à la proactivité de la Protection civile vaudoise. D'abord il a fallu mettre en place la vaccination mobile dans les EMS, EPSM et prisons du canton. Puis est venu le temps de la vaccination itinérante dans les villes et villages pour être au plus près de la population n'ayant pas encore eu accès à cette prestation. Le dispositif, rodé, a ensuite permis la vaccination de proximité dans les écoles professionnelles, les lieux publics et devant les centres commerciaux. Il a aussi aidé à appuyer les différents grands centres de vaccination existants.





Vue depuis la salle d'attente d'un centre itinérant



Dispatching dans un centre itinérant



Le tout premier centre de vaccination itinérant à Vallorbe



Vaccination du personnel et des résidents d'EMS



Aide au préparateur à l'EMS Sylvana (Épalinges)

Vaccination du personnel et des résidents d'EMS



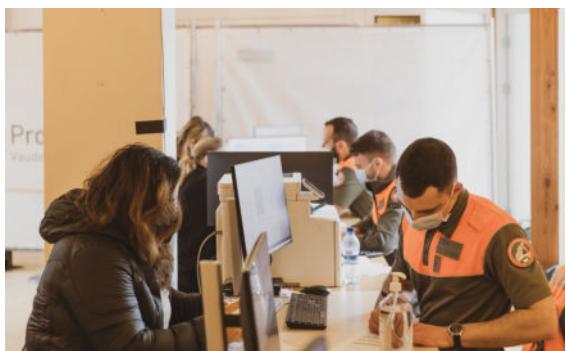
Page de gauche : vaccination du personnel et des résidents d'EMS



*Différents centres  
de vaccination*



## *Accueil dans un centre itinérant*



Chapitre 12 : La vaccination



Chapitre 12 : La vaccination



Page de gauche :  
aide aux  
préparateurs  
à Beausobre



Préparation  
au centre  
de vaccination  
de Gland



Appui aux  
préparateurs



150

Chapitre 12 : La vaccination

Le vaccinodrome de Beaulieu a injecté 340'472 doses de vaccin, celui de Montreux 67'477. La Protection civile (PCi) vaudoise a fourni de nombreux vaccineurs pour les phases de démarrage puis y a été engagée, comme dans tous les autres centres du canton d'ailleurs, afin de compléter ou remplacer les effectifs en fonction des besoins.



## Zone d'attente admission



Aide administrative et accueil dans des grands centres de vaccination gérés par l'EMCC

151

Chapitre 12 : La vaccination



Récupération  
des vaccins  
et du matériel à la  
centrale logistique  
du CHUV

Livraison des  
vaccins sur un lieu



152  
Chapitre 12 : La vaccination



Appui aux CMS  
pour la vaccination  
à domicile



153  
Chapitre 12 : La vaccination



Vaccination  
des résidents  
de l'EMS Sylvana  
(Épalinges)



Appui aux CMS  
pour la vaccination  
à domicile  
des bénéficiaires



## TÉMOIGNAGE

# Une date gravée dans ma mémoire

 Le jeudi 27 février 2020 demeura une date à jamais gravée dans ma mémoire. Cette date coïncide, en effet, avec le premier jour de service d'un astreint de la protection civile (PCi) vaudoise, premier jour effectué au profit de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Sans le savoir encore, notre collaborateur d'aide à la conduite – engagé en appui à la cellule renseignement de l'État-major cantonal de conduite – ouvrirait la voie à ses camarades bientôt tous mobilisés par arrêté cantonal.

Les mois suivants, les activités et engagements se sont

***Cette pandémie nous a permis de raffermir nos liens et de créer de nouveaux axes de collaboration.***

enchaînés à un rythme très soutenu : installation et appui à l'exploitation d'une aide en ligne ; montage d'une morgue cantonale ; transport de cercueils dans les autres cantons ; sans omettre la livraison et la distribution de masques chirurgicaux ainsi que des dizaines d'hectolitres de solution hydroalcoolique. Malgré les efforts déployés par les acteurs du système sanitaire, la pandémie

ne cessait de faire des ravages dans la population.

À cet égard, la troupe a su passer outre ses peurs et angoisses afin de s'engager pleinement dans la lutte contre le Covid-19. Tout au long de cette crise, les astreints ont été la cheville ouvrière de la réussite de cette opération. À ce titre, nous avons décidé, dès les premières heures, que le personnel de milice devait jouer le rôle central dans la conduite et l'engagement du Détachement cantonal.

La pandémie a dicté, en maîtresse exigeante, la suite des opérations du Détachement cantonal. Dès le 30 décembre 2020, nous avons redéployé une grande majorité de nos moyens logistiques afin d'assurer la vaccination des Vaudoises et des Vaudois. Pour cette mission, outre le fait de garantir la vaccination dans les Établissements médicaux sociaux, nous nous sommes employés à

rendre aussi résilientes que possible les phases de vaccination dans les prisons, dans les écoles ou lorsque nous avons dû mettre sur pied des centres de vaccination itinérante et de proximité. Dans ce cadre, le Détachement cantonal a eu l'honneur d'appuyer les bataillons régionaux en transportant des milliers de doses de vaccin, mais aussi du matériel médical ou de l'équipement nécessaire à l'installation des infrastructures. Au total, le Détachement cantonal a parcouru plus de 165'000 km pendant cet engagement.

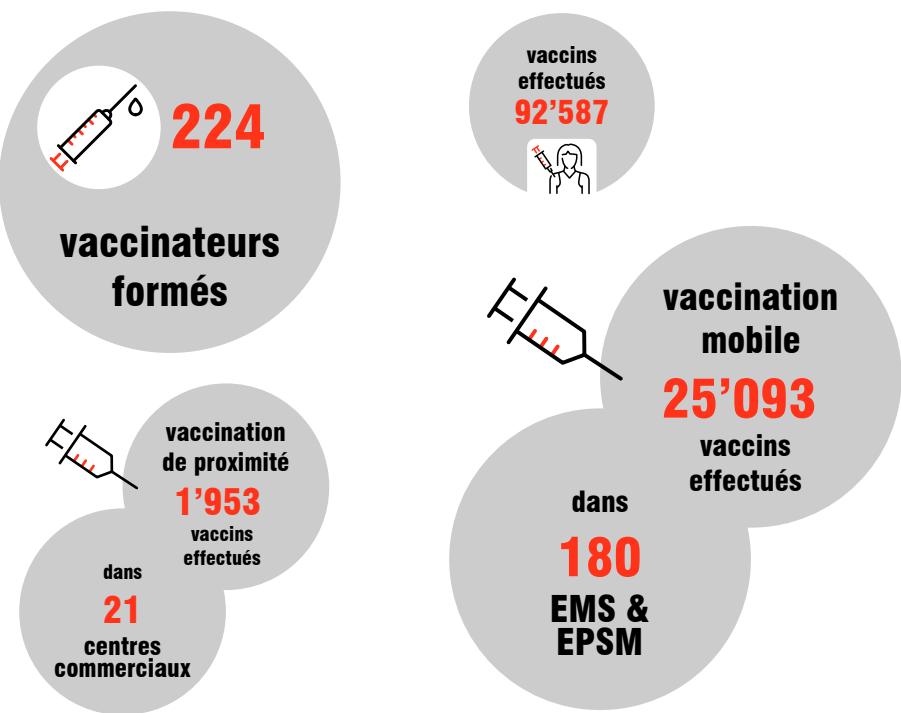
Cette situation de crise a démontré, s'il le fallait, que la collaboration entre les différents acteurs de la sécurité dans notre canton reste un facteur essentiel pour garantir le maintien du cadre de vie ordinaire de la population. Cette pandémie nous a permis de raffermir nos liens et de créer de nouveaux axes de collaboration. Malgré l'adversité, nous sommes sortis grandis de

cette épreuve et il fait peu de doute que la PCi a su remplir son rôle de réserve cantonale.

Contemplant les missions effectuées, je suis personnellement fier du travail et de l'abnégation sans faille de nos miliciens. Par ces quelques lignes, je ne peux qu'adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des astreints qui, en tout temps, surent se montrer à la hauteur de la tâche. »

GRÉGORY FAVRE

CHEF DU DÉTACHEMENT CANTONAL



158

Chapitre 12 : La vaccination

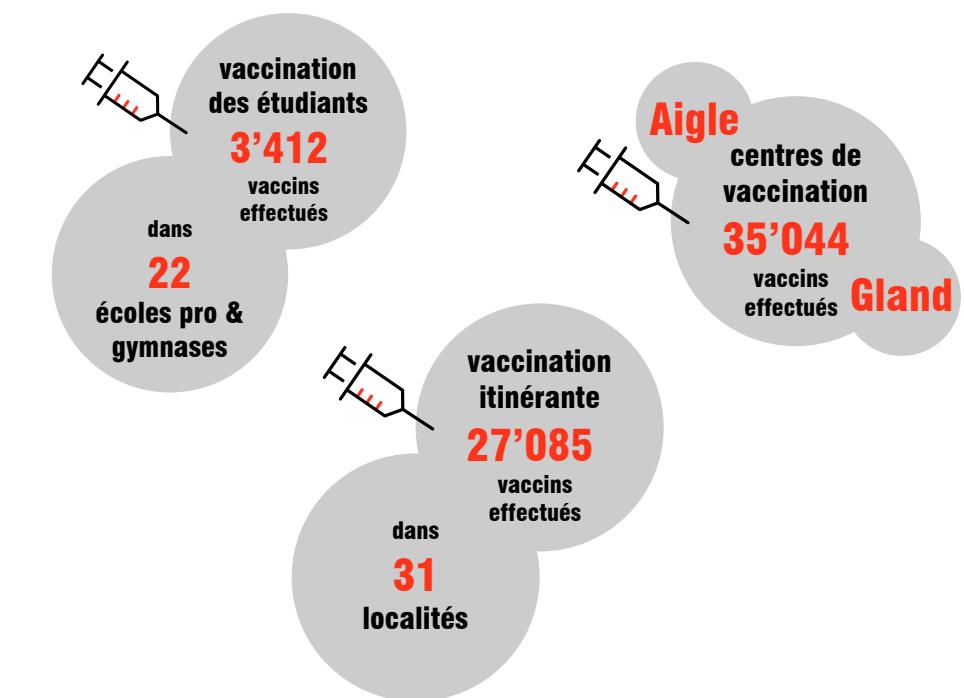
**IL EST FRAÍS,  
MON VACCIN,  
IL EST FRAÍS !**



159

Chapitre 12 : La vaccination

## VACCINATION: AVEC LE RETOUR DE LA GRIPPE AVIAIRE, LES CANARDS SONT-ILS PRÉORITAIRES ?



---

## Entretien avec le commandant de la Protection civile vaudoise

162

163

Entretien avec le commandant de la Protection civile vaudoise

# Entretien

## « Je suis fier d'avoir été capable de piloter ce bazar »

**C**ommmandant de la Protection civile (PCi) vaudoise depuis 2013, Louis-Henri Delarageaz garde évidemment un souvenir intact de toute la période de pandémie. Pendant deux ans, il a coordonné les tâches entre le canton et les régions, et traité les demandes des différents partenaires. Entretien.

**Louis-Henri Delarageaz, en tant que commandant de la PCi vaudoise, en quoi a consisté votre responsabilité durant la pandémie ?**

J'ai endossé ma fonction ordinaire : coordonner et conduire la PCi vaudoise. Dans ce contexte de

***J'ai eu un rôle de chef: faire preuve de courage et prendre des décisions.***

crise, c'était plus directif et moins participatif que d'habitude. J'ai aussi eu un vrai rôle de chef, c'est-à-dire faire preuve de courage et prendre des décisions. Au début, nous n'avions aucune idée de ce qui allait se passer. Tout est allé très vite. Nous avons senti que la situation internationale se tendait et très tôt, nous avons évoqué le confinement, la vaccination de masse, etc. Mais nous ne savions pas encore quelles seraient nos missions exactes. Nous

n'avions pas toute la connaissance encyclopédique que nous avons maintenant de cette pandémie.

**Chaque astreint ou professionnel de la PCi semble avoir une date clé gravée dans son esprit, un moment précis où tout a démarré. Quel est cette date, pour vous ?**

Je dirais le 24 février 2020.

On entendait parler de la Chine depuis le mois de janvier et le 23 février, une première personne mourrait en Italie de la maladie. Et nous, avec l'État-major cantonal de la PCi vaudoise, nous commençons, le lundi, un séminaire à la Maison de Montagne de Bretaye, à Villars-sur-Ollon. J'ai dit aux gars : « On ne va sûrement pas finir la semaine ici... ». Et ça n'a pas manqué. À 10 h, ce 24 février donc, j'avais l'Office du médecin cantonal au téléphone. L'État-major cantonal de conduite (EMCC) s'activait, on réfléchissait à la possibilité

de mettre en place une cellule de crise et on envisageait la mobilité de la PCi. À ce moment-là, il ne neigeait pas trop à Bretaye, mais une tempête s'annonçait. Le 27 février, l'EMCC se mettait en route. Alors, nous avons décidé de redescendre en plaine. Les séances de travail ont commencé dès le lendemain. Et nous avons déclenché le Plan pandémie.

**Dès le début, vous avez réarticulé la PCi vaudoise en quatre bataillons. Pourquoi ce découpage et comment l'avez-vous entrepris ?**

Réarticuler la PCi a été la décision la plus importante. Car nous craignions que les cadres ne tombent malades et qu'ils ne puissent pas assumer leurs tâches, que certaines Organisations régionales de protection civile (ORPC) soient « décapitées ». Comment, alors, aurions-nous conduit les missions avec très peu de professionnels dans chacune des dix entités ?

Voilà pourquoi nous avons décidé de réarticuler les dix ORPC en quatre bataillons. Cela permettait de faire d'une pierre deux coups : d'abord, chaque structure disposait de plus de personnel de milice pour pouvoir travailler de manière autonome et indépendante ; et les bataillons comptaient suffisamment de professionnels pour s'entraider en cas de maladie en regroupant leurs forces. Nous limitions ainsi le risque en matière d'effectifs et mettions toutes les chances de notre côté pour garantir de la capacité à durer.

La réarticulation en quatre bataillons (Ouest, Centre, Nord et Est) n'a pas été la même durant toute l'opération. Dans la première phase, de mars à juin 2020, nous nous étions appuyés sur le découpage des arrondissements judiciaires qu'emploie la Police cantonale pour articuler les bataillons. Le système de santé n'étant pas organisé sur le même découpage du

territoire, nous avons alors décidé de revoir notre copie dès la deuxième phase d'opération en rattachant le district de Lavaux-Oron au Centre pour être plus en phase avec l'organisation des Réseaux de santé.

**Mis à part cette décision majeure, quelles ont été vos autres actions ?**

Au niveau cantonal, j'avais comme interlocuteurs les responsables des organisations partenaires de la protection de la population et le chef EMCC qui, lui-même, traitait avec le Conseil d'État. Dès que d'état de nécessité a été évoqué, j'ai proposé au chef EMCC de faire inscrire la mise sur pied de la PCi vaudoise dans l'arrêté urgent du Conseil d'État afin d'apporter de la légitimation à la mobilisation comme le prévoit la loi cantonale. Et pour pouvoir répondre aux demandes de prestations de manière rapide et efficace, nous avons aussi dès le début de l'opération fait le choix de

décentraliser la conduite. Les bataillons avaient dès lors la compétence de traiter les demandes de prestations régionales et de communiquer directement avec les Réseaux de santé pour tout le domaine communautaire – notamment les EMS et CMS des régions. Ce sont eux qui décidaient des engagements. Nous avons, par contre, gardé en main cantonale, c'est-à-dire de manière centralisée, la décision d'engagement de la PCi dans les hôpitaux ou au profit des partenaires cantonaux. Nos astreints sont, pour la plupart, des généralistes. Nous avons donc aussi dû mettre en place de l'instruction axée sur l'engagement, comme cela a été le cas pour la vaccination.

**À partir du 10 mars, j'ai travaillé 25 jours d'affilés de 6 h à 23 h avant de pouvoir m'octroyer un jour de congé.**

**Vous avez reçu au total environ 1'000 demandes de prestations, sur deux ans, de la part des différents partenaires. Comment avez-vous conçu un système d'organisation efficace pour les traiter ?**

Nous avons dès le début mis en place un poste de commandement cantonal dans nos locaux à Gollion. Nous avons transformé et équipé une salle de classe quelques jours avant que tout ne démarre. Nous l'avons réaménagée et avons installé des ordinateurs. Le but était de centraliser les appels téléphoniques à cet endroit, de pouvoir suivre la situation. L'intégralité des missions transitait par là, tout était noté dans des tableaux. Nous avons créé des flux et des processus de travail qui ont sans cesse été adaptés au gré de l'évolution de la situation.

À partir du 10 mars, j'ai travaillé 25 jours d'affilés de 6 h à 23 h avant de pouvoir m'octroyer un

jour de congé. Le 13 mars, nous avons convoqué les commandants d'ORPC pour le premier rapport d'orientation. Il s'agissait d'expliquer comment nous allions nous organiser et ce qui nous arrivait dessus. Il fallait aussi les informer du déclenchement du Plan ORCA. C'était un vendredi 13, on s'en souvient tous ! Puis le Conseil d'État prononçait l'état de nécessité le lundi 16 mars en même temps que le Conseil fédéral décrétait l'état de situation extraordinaire au sens de la loi sur les épidémies. C'est à partir de ce moment-là qu'ont eu lieu les fermetures des écoles, des frontières, etc.

#### **Comment s'est déroulé la mobilisation des astreints ?**

Le 27 février, nous avons mobilisé les deux premiers astreints pour des tâches d'aide à la conduite en faveur de l'EMCC: tenir les tableaux de conduite à jour, ré-

pondre au téléphone, etc. Puis nous avons continué de mobiliser des petits effectifs en fonction des missions, au cas par cas jusqu'à la mi-mars. Nous avons ensuite écrit aux 7'500 membres de la PCI vaudoise, le 16 mars. C'est à partir de ce moment que la mobilisation de masse en tant que telle a commencé. Nous voulions qu'ils se rendent compte que c'était sérieux. Nous avons donc aussi diffusé des affiches pour les piliers publics des communes. Nous expliquions que nous pouvions les mobiliser, qu'ils devaient venir équipés, que nous pourrions leur demander de rester dormir dans nos structures. Cette mobilisation a eu des relents de Seconde Guerre mondiale et ça a généré un vent de panique. Mais nous avions besoin de ça pour que ça fonctionne et que chacun sache ce qu'il se passait.

Ce fut une montée en puissance pendant à peu près un mois, qui s'est apparentée à ce qu'on ap-

pelle « la phase de chaos » que l'on rencontre dans toute intervention en situation d'urgence: la période où l'opération se met en place et s'organise. On convoque du personnel pour remplir différentes missions mais sans que tout ne soit encore figé et défini dans le détail. Dans l'urgence, il faut des bras et on s'organise au fur et à mesure. Après trois à quatre semaines, on était stabilisé, tout était plus clair.

#### **Durant ces deux ans de pandémie, qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous ?**

Sur le moment, il y a de l'adrénaline qui empêche de ressentir la fatigue et la pression. On avance. Le plus compliqué, pour moi, a sans doute été de tout formaliser par écrit, de garantir une coordination aux petits oignons. Au début, on lance tout sur la table. On se dit: « Il faut faire ça, ça, ça... ». Un tas de post-it se forme et on consi-

#### **Les missions liées au Covid-19 ont rendu la PCI visible et ont démontré qu'elle était utile.**

dère chaque élément comme une mesure d'urgence. Puis, on coordonne les actions, on établit des priorités, on structure. Petit à petit, les choses deviennent claires parce qu'on règle les problèmes et qu'on apporte des réponses. Elles peuvent alors être rédigées dans des ordres.

Nous mettions des processus en place pour tout: les notes de frais des astreints à rembourser, par exemple. Au début, nous avions, chaque jour, jusqu'à deux heures de rapport en visio-conférence avec les commandants des bataillons pour faire le point sur le commandement, régler les problèmes, etc. Nous devions nous coordon-

ner pour pouvoir mener une action cohérente et commune. Tout évoluait tout le temps, on apprenait en même temps qu'on découvrait la situation. Il a donc fallu élaborer plusieurs versions des ordres et des procédures durant les deux ans qu'ont duré les opérations. Nous avons de nouveau dû tout découvrir, ajuster les processus et nous réinventer, au moment de la vaccination.

**Le thème du sens de l'engagement revient souvent dans les témoignages des astreints et astreintes. Qu'est-ce que ça vous évoque ?**

**Nous avons eu quelques belles histoires comme des rencontres amoureuses ou des astreints qui ont trouvé une vocation dans les métiers de la santé.**

N'oublions pas cet aspect, ce serait dommage en effet. Les missions liées au Covid-19 ont rendu la PCi visible et ont démontré qu'elle était utile. C'est le grand point positif. Ça a été une occasion de montrer que nous étions capables de mobiliser des effectifs en quantité et de durer. La PCi est agile, sait faire preuve de créativité et s'adapter. Nous devons profiter de cet élan positif et de cette prise de conscience avant que le soufflé ne retombe.

La PCi a un rôle à jouer dans le tissu sécuritaire : c'est un vrai partenaire qui est crédible. Nous avons des compétences, des possibilités de formation. Le risque serait de perdre à nouveau ce sens en se concentrant sur des tâches qui ne sont pas prioritaires. Il ne faut pas voir la PCi comme une masse de main-d'œuvre gratuite. La priorité, c'est l'intervention en situation d'urgence et en situation de crise. Mais, pour ça, nous devons être

mieux équipés et nous reconcentrer sur l'instruction, la formation de base. Par exemple, nous avons appris à vacciner alors que ça ne faisait pas partie de nos missions. Nous avons acquis ce savoir-faire, mais il serait nécessaire de le maintenir. Nous avons aussi tiré plein d'enseignements. Il va falloir en faire quelque chose.

**Globalement : quels ont été vos échecs et vos réussites ?**

La protection civile a rempli ses missions, le système a tenu, nous pouvons être fiers. Cette réussite ne me revient pas à moi, mais à l'organisation, à l'intelligence collective. Je ne suis pas moins ou plus important que celui qui a joué au scrabble avec une personne âgée dans un EMS ou qui a vacciné des gens dans les centres itinérants. Plein d'astreints ont proposé des idées qui ont eu une vraie influence sur l'accomplissement de leur mission, là où ils aidait.

À tous les échelons, il y a eu de l'implication. Nous avons aussi eu quelques belles histoires comme des rencontres amoureuses ou des astreints qui ont trouvé une vocation dans les métiers de la santé.

Même si c'était parfois compliqué ou peu organisé, qu'il nous est arrivé de mal communiquer, le système a su être résilient. Plus que des échecs, il y a des points à améliorer, des enseignements à tirer. L'organisation a aussi montré ses faiblesses dans certains domaines. Par exemple, la PCi a un problème de mobilité, nous le savions déjà. Nous n'avons pas assez de véhicules pour engager nos compagnies. Nous manquons également d'outils informatiques pour la conduite opérationnelle.

Le danger, l'écueil pourrait être de considérer la période du Covid-19 comme un modèle. C'était une situation vraiment extraordinaire à tous points de vue. Ce qui a donc

# Acronymes

fonctionné durant la pandémie ne peut pas forcément s'appliquer au quotidien ou servir de modèle. On ne peut pas construire le futur de la PCi sur les bases de ces circonstances exceptionnelles.

## Et vous-même, alors, quels ont été vos défaites et vos réussites ?

Durant cette période, j'ai élargi mes connaissances, mieux compris comment fonctionnait le monde. J'ai passé des heures au téléphone et j'ai beaucoup appris sur les épidémies, les vaccins... J'étais obligé de m'y intéresser car je n'y connaissais rien. J'ai dû lire énormément, poser des questions, être curieux. Il faut analyser soi-même et anticiper, car la situation évolue constamment. Il y a des courbes, des chiffres, qu'on doit comprendre en discutant avec des spécialistes et se renseigner pour pouvoir se faire une idée personnelle et appréhender la situation au mieux.

Et puis, personnellement, je suis fier d'avoir été capable de piloter ce bazar ! De faire face. Mais c'est difficile pour moi de m'extraire de l'institution. J'en suis certes le commandant, mais je n'en suis qu'un rouage. L'institution doit pouvoir fonctionner sans moi. Comme tous les commandants, je suis un commandant de transition, un autre viendra après et continuera le chemin. Ma mission, c'est celle de la PCi. Et la PCi a rempli sa mission.

PROPOS DE  
LOUIS-HENRI DELARAGEAZ,  
CDT PROTECTION CIVILE VAUDOISE,  
RECUEILLIS PAR CÉCILE GAVLAK

<b>CDC</b>	Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (en anglais : Centers for Disease Control and Prevention)
<b>CHUV</b>	Centre hospitalier universitaire vaudois
<b>eHnv</b>	Établissements hospitaliers du Nord vaudois
<b>EMCC</b>	État-major cantonal de conduite
<b>EPSM</b>	Établissements psychosociaux médicalisés
<b>EPI</b>	Équipements de protection individuelle
<b>ESE</b>	Établissements sociaux éducatifs
<b>FIR</b>	Formation d'intervention régionale
<b>HRC</b>	Hôpital Riviera-Chablais
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ORPC</b>	Organisation régionale de protection civile
<b>SSCM</b>	Service de la sécurité civile et militaire

# Revue de presse

La presse nationale a largement couvert l'action exceptionnelle de la Protection civile vaudoise durant la pandémie. Tour d'horizon.



174



175

**HEIDI.NEWS**

Actualités | Santé | Économie | Politique | Développement durable | Société | Culture | Sports | Accès à l'information | Réglementation | Protection de la nature

2021-04-22 10:00 | « Voir la foule sur les terrasses lausannoises après les soins intensifs, ça fait bizarre »

**6 Vaud**

Coronavirus | Mobilisation

Les astreints à la PCI pourront être encasernés

# Remerciements & impressum

---

© Protection civile vaudoise

Gollion Case postale 80

1305 Penthaz VD

**Photos** | Droits réservés, Julie Masson

**Illustrations** | Alain Delaloye

**Infographies** | Frank Armour

**Textes d'entrées de chapitres** | Pascal Teriaca

**Mise en page** | Alexis Voelin

**Corrections des témoignages et réalisation  
de l'entretien du commandant** | Cécile Gavlak

**Date de parution** | mars 2024

[www.protectioncivile-vd.ch](http://www.protectioncivile-vd.ch)

176

L'EST LA  
DÉMOBILISATION !



177

# LA PCI FACE AU COVID-19

2020–2022 : Deux ans d’engagement

---

Mars 2020. La Protection civile vaudoise retient son souffle. Astreints et professionnels font face, comme la planète entière, à la pandémie qui marquera durablement les esprits.

D’abord, il faut des bras. Puis, rapidement, les équipes de commandement et les astreints doivent réagir, parfois dans l’improvisation. Petit à petit, l’institution trouve son rythme. Finalement, la protection civile prouve qu’elle a un rôle à jouer dans le tissu sécuritaire : c’est un vrai partenaire.

Ces pages retracent les moments d’émotion, au cœur de l’action, qui ont précédé une organisation rigoureuse.

Témoignages et photos reflètent les multiples facettes de cette intense mobilisation qui a permis de prouver – à travers un millier de prestations honorées ! – que la protection civile est une structure solide, flexible et capable de durer.